



# *Le courrier*

*N° 4*

*Septembre 2007*

**Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne**

[www.cartels-constituants.fr](http://www.cartels-constituants.fr)

*Association membre de l'Inter Associatif Européen de Psychanalyse  
Association membre de Convergencia, Mouvement Lacanien pour la Psychanalyse Freudienne*

*Siège social : 80, rue Ménilmontant 75020 Paris- tél. et fax : 01 42 54 39 84*

## Sommaire

<b>Hommages à Jacques Teste</b>	4
<b>Compte rendu de l'assemblée générale de juin 2007</b>	7
<b>Quelques analogies entre la pensée de l'enfant, celle de l'aphasique et la pensée subconsciente, (1923), Sabine Spielrein</b>	10
<b>Colloque de Lille</b>	
<b>Argument du colloque</b>	22
<b>Programme des thèmes mis au travail</b>	23
<b>« De l'obligation de soin, un rapport de pouvoir », Claude Deutsch</b>	25
<b>Convergencia</b>	
<b>« Eloge de la différence », Lucía Ibáñez Márquez</b>	35
<b>Compte-rendu du comité de liaison général du 18 et 19 juin 2007</b>	39
<b>Information</b>	45
<b>Bloc-notes</b>	46
<b>Annuaire</b>	47
<b>Agenda</b>	52

## **Hommages à Jacques Teste**

*Chers collègues,*

*Une nouvelle douloureuse. Jacques Teste est mort à l'hôpital le 29 juillet 2007 à 3h15. Ses douleurs calmées, il s'est éteint tranquillement. Claudine et ses enfants étaient à ses côtés.*

*Nous avons été plusieurs collègues des Cartels à lui rendre régulièrement visite ces derniers mois et semaines.*

*Il ne refusait pas de savoir ce qui lui arrivait, en regardant son sort en face lucidement, avec beaucoup de courage et — ce qui ne surprendra aucun de ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui — en continuant de s'intéresser à ses collègues et aux activités des Cartels.*

*Il savait combien il était estimé de nous tous comme collègue et comme homme.*

*Il m'a appelé auprès de lui peu avant sa mort pour dire, tout d'abord, cette phrase forte où s'exprime toute sa foi en la parole : "Je n'ai pas peur de la mort. J'ai peur de ne pas avoir dit ce que j'ai à dire".*

*Ses funérailles ont eu lieu le 31 juillet.*

*Sean*

## À Jacques Teste

Jacques TESTE nous a quittés et nous sommes nombreux à avoir perdu un ami.

Il avait le don de l'amitié, une amitié chaleureuse et fidèle.

Il nous a donné une leçon de courage en jouant la partie jusqu'au bout, en nous permettant de le voir, de lui parler tant qu'il en a eu la force.

Jusqu'au bout il a eu le souci de ses amis, de ceux qui comptaient sur lui et pour lui.

Nous l'aimions pour son accueil, pour ses convictions, même si nous ne les partagions pas dans tous les domaines, pour ses exigences éthiques, pour l'attention qu'il portait à ceux qu'il avait choisis, pour sa « rusticité ».

Souvent à la fin d'une réunion de travail, en nous embrassant il nous disait : « adieu ! » ou, à l'attention de ses amies : « adieu ma mie ! »

Mais il faudrait l'écrire avec trois l pour rendre l'accent et la chaleur de la voix : « adieu ma mille ! »

Le groupe de lecture du jeudi dont je faisais partie et que Jacques animait depuis plusieurs années le remercie.

Danielle Allier

"Adieu",

C'est ainsi que souvent il me disait "bonjour". Cela n'a jamais cessé de me surprendre et de m'inquiéter un peu, moi qui ne suis vraiment pas du Sud.

A l'heure où résonne encore à mes oreilles ce tonitruant "adieu", je souhaite lui rendre hommage ici, et rappeler sa place au sein des cartels.

Ce courrier, que vous lisez aujourd'hui, sa présentation actuelle vous la lui devez en grande partie. Jacques se démenait pour la transmission de la psychanalyse, en témoigne sa participation au Bureau, au dispositif de la pratique, ses interventions dans les colloques des CCAF, au site des CCAF.

Tout cela vous le savez, mais je tiens à vous dire aussi que tout au long de l'année qui vient de s'écouler, il n'a pas cessé de s'occuper des affaires de la psychanalyse et des CCAF. Empêché physiquement de venir aux AG, ou à d'autres réunions, il a maintenu sa participation au dispositif de la pratique, et suivait très attentivement ce qui se passait aux cartels.

Ses intérêts, qui n'allaient jamais sans un vrai engagement, étaient nombreux : la psychanalyse, mais aussi la musique, et ces derniers mois la peinture.

Ces derniers temps, il se hâtait, de peindre, de dire, ...de transmettre.

Homme talonné par ce qu'il a eu le courage et le temps de regarder en face, mais dont il savait aussi se détourner pour avancer, encore...

Aujourd'hui, je retrouve le sens que ce mot avait pour moi et doucement dis : "Adieu Jacques".

Michèle Skierkowski

## **Assemblée générale**

## Compte-rendu de l'assemblée générale Juin 2007

**Sean Wilder et Pierre Eyguesier**

L'AG a eu lieu au Café de Paris, rue Oberkampf, dans des conditions passablement dégradées par rapport à ce que nous avons connu lors de nos précédentes réunions (la grande salle ayant été inopinément attribuée à une association de commerçants du quartier, nous n'avons eu droit qu'à des salles de second choix).

Les rapports de routine ont été faits. Le Bureau avait consacré ses réunions essentiellement à l'établissement de l'ordre du jour de l'AG.

À signaler, huit nouveaux postulants en cours d'accueil.

L'élection d'un membre du Bureau en remplacement de Dominique Lallier-Moreau, arrivée à l'expiration de son mandat, n'a pas eu lieu contrairement à ce qui était prévu. Dominique a accepté de prolonger son mandat jusqu'au mois de janvier 2008 afin que toutes les élections des CCAF aient lieu en même temps, lors de l'AG annuelle statutaire : une mesure de simplification qui a été également retenue pour le renouvellement des cartels élus (IAEP et Convergencia).

Les travaux de préparation du colloque de Lille sont en phase de conclusion.

Une plaquette a été élaborée (et distribuée dans la région lilloise) mais elle attend quelques modifications avant d'être bouclée et plus largement diffusée. Guy Ciblac a mis sur la page de couverture l'anamorphose d'une image de Klimt.<sup>1</sup>

Ceux du séminaire CCAF-IAEP sur la passe avancent aussi. Le problème urgent du lieu a trouvé une heureuse solution dans les heures qui ont suivi l'AG grâce à l'action ailée de Dominique Le Vaguerèse. Quant à la procédure qui gouvernera le déroulement des trois demi-journées du colloque même, la nouveauté et l'inventivité qu'elle suscite sont telles que chaque problème résolu en soulève d'autres. Du fil à retordre et de la dentelle en perspective. Rares sont les colloques psychanalytiques qui, dès leur

conception, auront inclus à ce point la promesse de multiples aventures.

Telle qu'elle s'annonce, l'expérience mérite assurément une participation franche et déterminée !

La discussion concernant notre dispositif sur les pratiques et, plus précisément, le temps nécessaire au cartel d'adresse pour entendre les cartels et pour élaborer leur rapport à l'assemblée générale, a été vive. La discussion est partie de la proposition de Jacques Nassif de supprimer la période de six mois entre le témoignage au cartel d'adresse et le tirage au sort des nouveaux cartels, temps de « jachère » qui retarde, pour les nouveaux venus, l'entrée dans le dispositif. La discussion a rapidement révélé une souffrance autrement plus vive, celle des membres du cartel d'adresse face à la tâche d'écouter un nombre croissant de cartels en l'espace d'une demi-journée, et d'avoir à en retirer un enseignement transmissible à l'assemblée des membres. Tout coince. Impossible d'avoir la fraîcheur d'écoute nécessaire devant une pléthore de témoignages (environ soixante si tous les participants témoignent individuellement) ; il faudrait « une semaine » pour accomplir correctement cet exercice, dit un orateur. Un autre observe que ce propos semble ne pas tenir compte du fait que nous ne sommes pas une association parisienne, que nos cartels du dispositif ont déjà du mal à se réunir et qu'il est donc impossible de multiplier les dates d'«auditions». De surcroît, les CCAF sont/seraient en train d'accueillir huit nouveaux membres, dont le coordonnateur de l'accueil dit qu'ils sont pour la plupart attirés justement par le dispositif. Comment résoudre au mieux le problème alors que s'annonce un afflux de participants dans un dispositif déjà, pour ainsi dire, engorgé. Un élément de réponse a été proposé : un seul témoignage par cartel. Mais comment faire pour que ce témoignage-là rende compte de la diversité nécessaire des expériences dans un seul et même cartel ?

De l'avis de tous, le problème est trop complexe pour recevoir une réponse sur-le-champ. La question est posée. Elle sera de nouveau discutée dans le Bureau, en assemblée générale, et entre-temps débattue par l'actuel cartel d'adresse. D'ici là, il semble être acquis qu'au mois de janvier un

---

<sup>1</sup> Vous la trouverez jointe à ce numéro du courrier

nouveau tirage au sort aura lieu afin que les nouveaux demandeurs ne soient pas laissés trop longtemps sur la touche.

Notre engagement dans Convergencia est problématique aussi. Le comité de liaison français fait figure de bloc de béton dans une convergence supposant au contraire la plus grande fluidité. Lors de la réunion du Comité de liaison général qui a eu lieu à l'issue du congrès, certains délégués (rassemblés sous la houlette de Paola Mieli d'Après-coup, association New-Yorkaise) se sont posés la question de son possible « contournement », en accord avec les statuts prévoyant des modalités de travail de gré à gré entre membres de diverses associations appartenant à Convergencia. De même, nos délégués au 3e congrès de Paris ont fait état de niveaux très disparates de contributions des

associations participantes. Ils en tirent la leçon qu'un travail intéressant sur des questions de fond est possible avec certains partenaires sud-américains, alors que d'autres associations se cramponnent à Lacan, quand ce n'est pas à la fausse conscience psychiatrique. En particulier, le travail de l'association de Rosario, Argentine, a suscité l'intérêt de nos délégués. Étant donné que ces derniers peuvent communiquer directement avec des partenaires sud-américains de notre choix, il a été suggéré que nous cherchions un ou des sujets de travail en commun, et qu'ainsi soit posée la base d'une réelle convergence.

**QUELQUES ANALOGIES ENTRE  
LA PENSÉE DE L'ENFANT,  
CELLE DE L'APHASIQUE ET LA PENSÉE SUBCONSCIENTE**

## QUELQUES ANALOGIES ENTRE LA PENSÉE DE L'ENFANT, CELLE DE L'APHASIQUE ET LA PENSÉE SUBCONSCIENTE<sup>1</sup>

Sabine Spielrein

*Ce texte de S. Spielrein tiré des "Archives de psychologie tome XVIII est proposé à votre lecture par Serge Hajblum*

Nous distinguons une pensée dirigée, où le but nous est conscient et une pensée non dirigée, spontanée, où le but ne nous est pas conscient. Cette classification est, comme toutes les classifications, arbitraire; il n'existe pas de limite tranchée entre la pensée dirigée et la pensée spontanée, comme il n'existe pas de limite entre le conscient et le subconscient. Néanmoins cette distinction a son utilité pratique et dans les cas nettement prononcés qui se présentent à nous chaque jour, nous pouvons facilement dire si la pensée est dirigée, consciente, ou non.

Pendant la psychanalyse nous demandons au sujet d'abandonner tout effort conscient pour diriger sa pensée; il doit nous dire « tout ce qui lui passe par la tête » sans la moindre critique consciente. Je dis « direction consciente » ou « critique consciente » parce que n'importe quelle pensée doit quand même être dirigée par un principe quelconque: s'il n'y avait aucun choix aucune direction, et si toutes les idées se présentaient à nous à la fois - nous ne pourrions avoir aucune idée nette en nous, on aurait le « vide » typique ou le « blanc », comme nous le voyons dans l'expérience des associations quand nous arrivons à un groupe d'idées affectives. Il doit y avoir un principe quelconque qui fait ressortir une idée et en fait disparaître une autre. Ce principe est différent dans la pensée consciente, ou plutôt dans la partie consciente de notre pensée, et dans sa partie subconsciente. Parmi les psychologues, les logiciens surtout, se sont occupés des lois de la pensée consciente; nous, les psychanalystes, nous nous occupons des lois de la pensée subconsciente. Cette pensée nous apparaît le plus nettement dans l'association libre de nos sujets, pendant la psychanalyse, dans les rêves dans différents cas d'aliénation

mentale et chez le tout petit enfant. Tous ces cas de la pensée plus ou moins spontanée ne sont pas identiques; le degré d'adaptation à la réalité, l'expérience acquise en idée et en expression verbale, la vie affective – tout y est plus ou moins différent; mais n'étant pas identiques, ces différentes formes de la pensée spontanée nous révèlent quand même des lois communes à chaque pensée spontanée. L'étude de chacune de ces formes a ses difficultés et ses avantages.

La pensée de l'enfant de 2 ans 1/2 n'est pas encore arrivée à être une pensée dirigée, logique. L'enfant n'a par conséquent aucune difficulté à dire tout ce que lui passe par la tête, comme nous le demandons à nos sujets pendant la psychanalyse. La spontanéité absolue est l'état naturel chez le bébé. Il babille toute la journée pour lui-même, sans se soucier de notre présence ou absence. Avec tout ceci l'étude de la pensée chez l'enfant a un inconvénient: pour étudier la suite des idées chez un sujet nous aimerions, autant que possible, éliminer les excitations venant du dehors. Nous prions notre sujet pendant la psychanalyse de se recueillir; les excitations venant du dehors n'influencent presque pas ses associations. De même, dans le rêve, les excitations venant du dehors ne jouent que rarement un rôle. Dans la pensée spontanée de l'enfant, par contre, ces excitations atteignent un degré considérable. On dirait que l'enfant va constamment abandonner un groupe d'idées pour en suivre un autre, qui lui est suggéré par une impression venant du dehors. Et pourtant ce n'est pas le cas, ou bien cela n'arrive pas aussi fréquemment qu'on le croirait *à priori*. La pensée de l'enfant est « collante » aimerais-je dire; livré à lui-même, l'enfant n'abandonne pas facilement un groupe d'idées pour passer à un autre. Bien entendu, il n'y a rien de plus facile que de changer les idées d'un bébé. Il pleure parce qu'il ne peut pas avoir un jouet, nous attirons son attention sur un autre

---

<sup>1</sup> Communication faite en janvier 1923, à la Société psychanalytique de Zurich, et en mars 1923, au groupe psychanalytique de Genève.

jouet et le voilà tout content; il a oublié son chagrin. Mais n'oublions pas que dans ces cas c'est nous qui intervenons brusquement avec notre autorité et imposons notre volonté à l'enfant dans son choix. Aussi rien ne nous prouve, faute d'observations, que l'enfant tout en abandonnant l'objet de son désir, abandonne le groupe d'idées qui l'entoure, que ce groupe d'idées ne continue pas à vivre en lui assimilant le nouvel objet. Le bébé est vite consolé, il est vrai, mais n'avez-vous pas remarqué qu'un enfant ayant pleuré un moment, ne cesse pas de sangloter encore bien longtemps après. Parfois les sanglots continuent toute la nuit. Cela prouve qu'une Innervation- comme suite d'une idée ne disparaît pas si facilement chez l'enfant, comme nous serions tentés de l'admettre d'après l'opinion courante de la distraction, l'Ablenkbarkeit, chez l'enfant. Abandonné à ses occupations, sans notre intervention, l'enfant est tout autre. Les éléments de la réalité sont à sa disposition. Qu'en fait-il?

Il y a deux attitudes vis-à-vis de la réalité: ou bien nous nous adaptons à la réalité, ou bien nous adaptons la réalité à nous-mêmes. Le bébé choisira, parmi les impressions que lui offre la réalité, celles qui entrent dans la direction de ses groupes d'idées préconçues; il agira de la même manière que nous dans nos rêves qui prenons de la réalité ce qui nous convient et qui déformons la réalité conformément à nos rêves. L'hypothèse est pour le bébé égale à la réalité. Même la question n'a pas chez lui la fonction d'une question, qui est le point de départ d'une recherche, de l'adaptation à l'inconnu. Si le bébé demande "où est le mouton"? ce n'est pas parce qu'il s'aperçoit que le mouton n'est pas là; le bébé se répond à lui-même "le voilà" ou bien "il est parti", sans se soucier de la moindre façon, si ceci correspond à la réalité. L'enfant "joue", disons-nous, et il "joue" toujours.

Il y a un dualisme intéressant dans l'âme de l'enfant: d'un côté il se rend compte d'être tout petit, impuissant vis-à-vis de quelque chose qui est la réalité; il s'appuie sur l'autorité des parents qui savent tout et peuvent tout. (M. Oberholzer par exemple a cité le cas d'une petite fille qui croyait que sa tante pouvait tout et la pria de faire qu'il pleuve). D'autre part et en même temps le doute n'existe pas pour lui; c'est lui qui sait tout et peut tout. Combien de fois ai-je entendu la maîtresse de rythmique demander aux petits: «Vous avez compris ? » «Oui, M'selle. » « Vous êtes sûr ? » « Oui, M'selle. » « Vous êtes bien sûr ? » «Oui,

M'selle. » « Vous saurez le faire ? » «Oui, oui, M'selle. ». La réponse était toujours ferme et unanime, malgré que dans bien des cas les petits ne savaient rien du tout. L'enfant ne se rend pas compte des difficultés de la réalité parce qu'il est trop habitué à réaliser dans sa fantaisie ce que lui refuse la réalité. Tout ceci prouve que le danger des excitations venant du monde extérieur, qui pourraient influencer la pensée spontanée du bébé, n'est pas tellement grand.

La pensée du petit bébé est lente, elle est «collante» avons-nous dit. Cela signifie que les groupes d'idées restent longtemps les mêmes; les objets, que bébé emprunte au monde extérieur, changent peu et reviennent toujours les mêmes. J'ai observé dans différentes périodes de sa vie un petit bébé, en inscrivant mot par mot tout ce qu'il disait; j'ai noté aussi, autant que possible, tous ses gestes, toutes ses occupations. J'ai répété plusieurs fois ces observations. Voici l'une de ces observations relevée chez l'enfant à l'âge de 2 ans 4 1/2 mois. Pour en faciliter la lecture, j'ai divisé les paroles et les gestes de l'enfant, exprimant sa pensée, en 4 groupes d'idées, que j'ai chacun marqués par un signe spécial. Chaque ligne représente une phrase. Les phrases sont placées dans le même ordre, comme l'enfant les disait. L'enfant parlait un mélange d'allemand et suisse-allemand, que je traduis en français en ajoutant l'original. Vous voyez d'après les signes indiqués sur la liste de la p. 309 que l'enfant n'énonce pas une idée une seule fois; la même idée revient toujours et, ce qui est caractéristique, revient sous à peu près la même forme verbale. Elle « colle » ou « persévère », comme nous disons en psychiatrie.

Un autre phénomène des plus intéressants est celui que j'appelle le *croisement*. D'après les recherches de Mendel il est connu que le croisement de certaines plantes à fleurs rouges avec celles à fleurs blanches peut donner une nouvelle espèce, qui dans sa descendance aura aussi bien des fleurs roses que des fleurs rouges ou blanches. Les fleurs roses ne sont que des unités apparentes, résultant du croisement et contenant les éléments paternels et maternels, les éléments rouges et les éléments blancs. Un microscope perfectionné ou une réaction chimique pourraient peut-être nous montrer ces éléments rouges et blancs dans la fleur qui nous paraît rose unie.

Le babillage du bébé surabonde en phrases dont certaines parties appartiennent à un groupe d'idées et certaines autres parties à un

autre groupe, ceci n'est pas une simple condensation parce que la phrase croisée est suivie, ou était précédée, des phrases simples, empruntées tantôt à l'un de ces deux groupes d'idées, tantôt à l'autre. C'est cette condensation de deux groupes d'idées dans une phrase, suivie ou précédée de leur dissociation dans les phrases suivantes que j'aimerais appeler "croisement". La pensée du bébé surabonde de ces phrases croisées. La rigidité de l'expression verbale nous permet facilement de dire quel groupe d'idées cette expression représente. Voyons les associations de l'enfant. J'ai divisé les associations en 4 groupes d'idées plus ou moins distinctes qui reviennent toujours; cela n'exclut évidemment pas qu'il y aurait encore un groupe d'idées, exprimé en même temps dans la phrase du bébé, ou déterminant en même temps l'apparition de cette phrase. J'ai relevé chaque groupe d'idées par un signe spécial. Là où je ne saurais dire au juste quels groupes d'idées renferme une phrase, je n'ai mis aucun signe.

Nous ne pourrions jamais connaître tous les groupes d'idées qui ont contribué au choix des éléments d'une phrase, de même que nous ne pouvons suivre que les idées, s'exprimant par les gestes ou en paroles. Je me suis donc bornée à relever les groupes d'idées qui me paraissaient les principaux parce qu'ils réapparaissaient toujours et se laissaient facilement poursuivre. Il est évident qu'une telle classification en groupes d'idées doit être plus ou moins arbitraire; ce n'est qu'un moyen qui nous permet de suivre plus facilement les idées. Ces 4 groupes d'idées sont: 1° groupe réuni dans l'idée centrale de *manger* (signe +); 2° groupe réuni autour de l'idée *Anna* (0) ; 3° groupe avec l'idée de *dormir* au centre (--); et le 4° groupe avec l'idée *Bébé-Maman* (\*) (voir la liste des associations).

### Liste des associations

Manger + ; Anna o ; dormir -- ; bébé-maman \*

1. Mach guten Tag	fais bonjour
2. Cravatte hat er an	il a col
+ 3. Den Bär	ours
+ 4. Hat Hunger die Katz	a faim le chat
+ 5. Will essen	veut manger
6. Soll ich nehmen die Mietsi Katz ?	dois-je prendre le chat Minet ?
7. Soll den Hund...	dois (t) (le) chien
8. Der Hat Freunde	il est content
*+ 9. Essen dem Bebi	manger à bébé
*+ 10. Die Mama hat Hunger	la maman a faim
*+ 11. Sie will essen (Will meine Uhr haben, ich lasse nicht ; sie quieckst sagt dann noch einer Weile zu sich selbst :)	elle veut manger (La petite veut avoir ma montre_ je ne permets pas ; elle fait sem- blant de pleurer et se dit à elle même dans un instant :)
* 12. Genug zu weinen	assez de pleurer
-- 13. Soll nichts passiert dem Bebi (Gähnt, ahmt das Gähnen nach)	doit rien arriver à bébé (baille, imite le bâillement)
o—14. Noch eine Tante	encore une tante
o—15. Hat Taze an.	a sac (mis)
o16. Hat Bändeli	a petits rubans
o 17. Hat Hosen an des Onkel	a (mis) pantalons oncle
o 18. Hat Hosen an des Onkel	a (mis) pantalons oncle
19. Das Buch is zö	le livre est beau
*o 20. Nicht wahr ?	n'est-ce pas
—21 Puppe...(schläft ?)	poupée...(dort ?)
—22. Läft im Betti	dort dans son dodo
—23. Das Burch läft auch ?	le livre dort aussi ?
o 24. Wo ist die Tante ?	où est la tante ?
o. 25 Sie mach Versteckis	elle fait cache-cache
o 26. Wo ist die zaf ?	où est le mouton ?
o 27 Wo ist die Mietsi-Katz ?	où est le chat minet ?
o 28. Da ist die Mietzi-Katz	voilà le chat Minet
*o 29. Wo ist das Bebi ?	où est le bébé ?
o 30. Hat eine Tanze an	a un sac (mis)
o 31. Das ist die Balle	voilà la balle
o 32. Das ist die Hosebueb	voilà le garçon en pantalon
o 33. Das ist die Hosebueb	voilà le garçon en pantalons
*o 34. Zeig die Mama die Zuh	montre la maman la bottine
o35. Anna hat die Hosebueb gemacht	anna a fait le garcon en pantalon
o36. Liese hat die Hosebueb gemacht	Liese a fait le garcon enpantalon
*37.Hat Bauchweh der Siuck	mal au ventre a le Siuck <sup>1</sup>
—38. Legen	coucher
*—39. Passiert dem Bebi	arrive à bébé
40. Das sind Mazinen	ce sont mazines
—41. Ferd Ferd laft	Zeval, zeval dort
. *—42. Oh, Bebi laft im Buch	oh, bébé dort dans le livre
—43. Oh Buch lafen	oh, livre dormir
—44. Buch laf	livre dort
—45. Aa Buch	aaa livre
*—46. Um komm zu Mama	oum, viens chez maman

---

<sup>1</sup> C'est le nom que la petite se donnait.

47. Lesen	lire	« livre » s'associe à l'idée de dormir ; ceci explique l'association qui suit c-à-d
48. Lesen s'Buch	lire le livre	l'association « maman » et puis
49. Buch	livre	les associations des chants par-lesquels la berçait la maman
50. Lesen s'Buch	lire le livre	
—51 Hu lu Hu lu Hu lu (singt)	Houlu , houlu, houlu (chante)	
—52 Siuk hat keine Hasen mehr	Siouk n'a plus de lièvres	
—53 Da sind Hasen im Buch	ce sont des lièvres dans le livre	
—54 Da sind Hasen im Buch	ce sont des lièvres dans le livre	
—55 Da sind farze Hasen	ce sont des lièvres noirs	
—56 Aeuglein macht die Hasen zu	le lièvre ferme les petits yeux	
—57 Aeuglein macht die Hasen zu	le lièvre ferme les petits yeux	
—58 Lange Ohr hat die Ssaf	de longues oreilles a le mouton	
—59. Hasen macht die Aeuglein zu	le lièvre ferme les petits yeux	
—60. Zlafen	dormir	
61. Iii Iii (singt)	iii, iii (chante)	
62. Ssaal Das Mädd pilt mit der Ball	regarde la fillette joue avec la balle	
63. Armer Bär	pauvre ours	
64. Jack (quieckst)	Jack (gémit)	
65. Sei lieb (quieckst)	soit gentil (le) (gémit)	
66. Sei lieb (quieckst wieder)	soit gentil (le) (gémit)	
67. Aa uu ! um um um !	aaa, ou, ou oum, oum, oum	
68. Bär	ours	
69. auf dem Bär	sur l'ours	
70. auf dem Bär	sur l'ours	
71. Bär ist müde	l'ours est fatigué	
—72. Will am Boden legen (singt)	veut coucher sur le plancher (chante)	
73. Sieh, nur, sieh (singt)	regarde, seulement, regarde	

L'enfant est occupée à regarder son livre d'images. « Fais bonjour » dit la petite fille dans la première phrase (dans son livre d'images il y a un chat qui fait des visites). Dans la seconde phrase « Il a col » (*mis*) (Krawatte ha ter *an*) l'attention se concentre sur la personne du chat qui a mis un col ; le mot « chat » n'a pas encore apparu ni dans la première, ni dans la seconde phrase : « chat » est une association « latente » qui apparaîtra plus tard, liée à un autre groupe d'idées, qui se montrera le plus fort. Ce groupe d'idées se fait autour de l'idée de « manger ». Dans la phrase 3 : « ours » apparaît une forme grammaticale maladroite (*den*) qu'on pourrait traduire en français par la préposition à ; en allemand il y a deux cas, le datif et l'accusatif où l'article est presque identique (*dem et den*). L'enfant confond facilement ces deux cas. La nouvelle forme grammaticale annonce un nouveau

groupe d'idées. Malheureusement, je n'ai pas pu suivre toute la phrase qui était prononcée trop indistinctement. L'enfant a l'habitude de faire manger toutes ses bêtes quand elle mange ; avant tout vient son ours, c'est pourquoi je suppose que la phrase contient aussi l'idée de manger latente ou exprimée peut-être dans le reste de la phrase qui m'a échappé.

L'idée « manger » apparaît nettement dans la phrase 4, où revient de nouveau l'idée « chat » cette fois nommée « A faim chat » ; l'idée « manger » se développe dans la phrase 5 « veut manger ». Elle disparaît dans les phrases 6, 7, 8 pour réapparaître dans les phrases 9, 10, 11 dans une suite des formes grammaticales identiques « manger à bébé », la maman *a faim*, « elle veut manger ».

Les phrases 6 et 7 sont intéressantes. La nouvelle forme « dois-je » n'est pas une interrogation, comme on le croirait. D'après

mes nombreuses expériences c'est un impératif optatif. L'enfant dit souvent p. ex. « veux-tu zwieback ? », elle emploie aussi « ou bien tu ne veux pas ? » pour dire « je veux zwieback, « je ne veux pas ». Nous pouvons considérer la phrase 6, et surtout la phrase 7, « dois(t) (le) chien » (*soll den Hund*) doit encore contenir l'idée « manger » qui réapparaît dans les phrases presque suivantes 9, 10 et 11. En même temps la nouvelle forme optative-impérative « doit » amène un nouveau groupe d'idées « bébé-maman ». J'ai quelques fois expliqué à l'enfant : « le chien veille que rien n'arrive au bébé » (*der hund wacht, dass dem Bebi nichts passiert*).

L'idée du chien est donc liée à l'idée du bébé. L'expression « doit » de la phrase 6 persévère dans la phrase 7, où elle s'associe au « chien » ; par ce fait la phrase 7 contient l'idée du bébé (associée au chien) latente. Ce « bébé » apparaît en effet déjà dans la phrase 9 (manger à bébé) et réapparaît par l'intermédiaire de *maman* (phrase 10, 11 et 12) dans la phrase 13, cette fois étroitement uni à « doit », « doit rien arrive à bébé ». Cette forme grammaticale aussi maladroite en allemand qu'en français est en tout cas une condensation de l'idée du bébé avec l'idée plus vague et vaste d'un impératif optatif que nous avons vu apparaître indépendamment dans la phrase 6.

La phrase 13 est nettement croisée parce que ses deux idées composantes, le « doit » et le (que) « rien n'arrive à bébé », se trouvent dans le même monologue indépendantes ou bien liées aux autres groupes d'idées ; ainsi le « doit » dans la phrase 6, c.-à-d. avant la phrase nettement croisée 13 et le « arrive à bébé » dans la phrase 39, c.-à-d. après la phrase 39, c.-à-d. après la phrase 13. La phrase 13 était introduite, avons-nous dit, par des associations intermédiaires de chien, de bébé et de maman, liée encore à l'idée de manger (phrases 9, 10 et 11, « manger à bébé », « la maman a faim », « elle veut manger ») ; l'idée de « maman » commence à l'emporter : l'attention de l'enfant se porte sur la montre de la maman ; l'enfant fait semblant de pleurer et répète les paroles de la mère, entendues souvent à cette occasion : « assez de pleurer » (phrase 12). Comme la petite désire la montre, il y a une raison de plus pour admettre que le « doit » dans la phrase suivante est influencé par ce désir qui persévère et s'exprime dans la forme d'un impératif optatif. L'enfant a voulu dire : « que rien n'arrive au bébé », mais l'impératif optatif « doit » persévère, s'y greffe et contribue à former la phrase croisée dans sa forme grammaticale maladroite..

La phrase 13 une fois prononcée, l'idée de « dormir » (puisque bébé dort) devient dominante, quoique exprimée par des gestes : l'enfant commence à bailler, puis imite un bâillement. Cette domination est pour commencer de courte durée. L'association de « tante » se montre la plus forte (phrases 14 et 15, « encore une tante », « a (mis) sac ».) L'idée de dormir réapparaît cette fois exprimée en deux phrases : « dort dans son dodo » (22) et « le livre dort aussi » (23), mais de nouveau l'association de « tante » fait disparaître le groupe « dormir ». L'idée dormir revient de nouveau dans les phrases 38, 39, 41, 42, etc. pour arriver cette fois à son plein épanouissement. La tante existe dans le livre d'images. Ce qui excite la curiosité de l'enfant est son sac : « a (mis) sac » (15) et « a (mis) une poche » (30).

L'idée de « tante » amène deux groupes d'associations différentes, alternantes l'une avec l'autre. Un groupe s'occupe des habits amenés par « a mis sac » (15) avec l'idée « garçon en pantalon » (*Hosenbueb*) au centre, l'autre fait ressortir l'idée du jeu de cache-cache (phrase 24) : « où ?—Voilà ». Ces deux groupes d'associations sont réunies par l'idée ou la personne, si vous voulez, « Anna ». Anna chantait souvent à la petite « A (mis) des jolis pantalons avec des jolies dentelles. Oh, toi, oui, toi, mon cher petit ! » (en suisse allemand : *Hat schöne Höselili an, schöne spitzelits dran, Oh du mein, ja du mein, lieber kleiner*).

En même temps Anna appelait la petite « garçon en pantalons (*Hösenbueb*). Les phrases 15 et 16 ont en allemand des formes grammaticales où apparaît déjà l'idée du garçon en pantalon (je le traduis en français par le « mis » (mettre). La tante *a* (mis) *poche* (*Hat Taze an*) « a petits rubans » et le garçon *a petits pantalons* (mis). Il se peut que dans la chanson même on parle de « rubans », il se peut aussi qu'en habillant la petite, Anna parlait aussi des rubans. Dans les phrases 17 et 18 « a (mis) pantalons l'oncle » l'idée des pantalons est exprimée. Le « joli » dans la phrase 19 appartient encore au groupe d'idées « pantalon » (joli petit pantalon).

L'idée de « Anna » est étroitement liée à l'idée de « maman », de même que l'idée d'« habiller » évoque facilement l'idée contrastante « déhabiller », puis « dormir ». La phrase 20 contient l'idée de « Anna » et « maman » en même temps : « n'est-ce pas ? » demandait souvent aussi bien Anna que maman. L'idée « maman-bébé » suscite comme après la phrase 14, l'idée « dormir » (21, 22, 23) ; d'autre part, la forme interrogative,

supprimée pour un instant, réapparaît liée à cette idée : « où est la tante ? » « Elle fait cache-cache » (25, 26). L'idée « cache-cache » est manifeste jusqu'à la phrase 34. Elle s'efface peu à peu, cédant la place à l'idée « garçon en pantalon ». Cette fois apparaît aussi l'idée centrale de Anna (« Anna a fait la garçon en pantalon », phrase 35).

Dans 36 « Anna » est échangé contre « Liese », qui a soigné l'enfant peu avant. Puis l'association arrive de nouveau au groupe d'idées « maman-bébé », où, cette fois, l'idée de *dormir* arrive à son plein épanouissement. Tout le reste est liée à l'idée de dormir et être chez maman bercée par ses chants, ainsi, p. ex., le lièvre noir et le mouton aux longues oreille, deux phrases aux éléments croisés tirés des berceuses que chantait la maman, etc.<sup>1</sup>

Le petit monologue analysé me paraît démontrer que

- 1) Chez le petit bébé les idées n'apparaissent non plus isolées ; elles s'enchaînent et suivent les lois d'association ;
- 2) La pensée du Bébé est lente et pauvre en associations, c'est-à-dire les idées et leurs associations sont peu variées.
- 3) L'enfant n'exprime pas de suite une idée, par exemple l'idée « le chien veille que rien n'arrive à bébé ». L'idée apparaît pour commencer « émietée », liée aux autres idées ; nous voyons ses parties (miettes) apparaître isolées dans une quantité d'autres phrases, liées aux autres idées, parfois bien maladroitement avant que l'idée arrive à être exprimée dans une phrase entière. Ceci s'explique par le fait que nous allons de suite voir plus distinctement en étudiant comment un aphasique et un enfant dessinent ; ce fait est que :
- 4) La pensée de l'enfant n'est pas nécessairement liée à une direction. Nous y trouvons deux directions opposées à la fois. Quand l'enfant arrive déjà à la nouvelle idée, sa pensée retourne vers l'idée précédente qui se greffe alors à la nouvelle idée. Ceci a pour conséquence que

- 5) L'ancienne idée réapparaît toujours, elle reste ou persévère ;
- 6) en se greffant sur la nouvelle idée elle produit le phénomène du croisement.
- 7) En jetant un coup d'œil rapide sur la liste des associations, on remarque que certains signes occupent un espace très restreint, tandis que les autres s'étendent amplement. Le signe + s'efface relativement vite. C'est le signe qui correspond au groupe d'idées « manger ». Il y a quatre actions, dont se préoccupait l'enfant pendant cette observation, ces quatre actions sont : manger, habiller, cacher, dormir. Pourquoi l'idée de manger disparaît-elle si vite, tandis que les autres idées persistent si opiniâtrement ? Est-ce du hasard ?

Dans le signe o nous avons distingué deux idées centrales, réunies par la personne de Anna : l'idée « garçon en pantalon » et l'idée « cache-cache ». Chaque fois que la petite parle du pantalon elle répète la phrase deux fois. Ainsi les phrases 17 et 18 sont identiques « a des pantalons oncle ». De même les phrases 32 et 33, « Voilà la garçon en pantalon » et « Liese a fait un garçon en pantalon », il n'y a que le sujet qui change. Le pantalon apparaît trois fois et chaque fois la phrase est répétée. Or déjà Stern insiste sur le fait que l'enfant répète deux fois le mot (la phrase aussi) s'il s'agit de souligner quelque chose d'important pour lui. Nous employons bien souvent le même moyen, ainsi en disant : « C'est bien bien joli ». Il y a donc ici une relation d'intérêt dans le sens psychique, pas biologique, une relation affective. La phrase 18 est suivie d'une phrase émotive : « le livre est joli ». Les associations deviennent toujours plus émotives. Dans le groupe d'idées « dormir » qui tient si longtemps, la joie surabonde. Phrase 41 : « cheval, cheval dort. » 42 : « Oh, bébé dort dans le livre ! ». La jouissance va augmentant et arrive à son point culminant quand le livre doit venir dormir chez la Maman. Ici jaillissent bien des souvenirs toujours groupés autour de la même idée : désir de dormir chez sa maman, bercée par ses chants.

Ainsi nous voyons que ce qui fait persister un groupe d'idées dans la pensée spontanée est le mouvement affectif.

---

<sup>1</sup> La berceuse chantée par la maman dit : « Dors, mon petit, dors. Dans le jardin il y a deux moutons, un noir et un blanc ». Dans le livre de l'enfant il y a deux lièvres qu'elle croise avec l'idée des moutons dans la berceuse.

II

Il y aurait deux objections à faire à notre analyse de la pensée chez le bébé. La première serait d'ordre général : nous étudions l'expression de la pensée et nous en concluons sur la pensée elle-même. Avons-nous le droit de le faire ? –C'est en somme la même question qui se pose pour la relation entre les choses telles qu'elles sont et telles que nous les percevons. Il ne faut pas confondre la pensée avec ce que nous avons en nous comme expérience acquise, mécanisée, stabilisée, « organique », aimerais-je dire, comme c'est le cas quand il s'agit d'un instinct. La pensée n'existe pas pour nous autrement que dans son expression. Cette expression ou langage ne doit pas être nécessairement un langage de paroles. La pensée peut être traduite en une mélodie, en mouvements (gestes par exemple), en images, etc. Le langage exprimant notre pensée peut être destiné à nous-mêmes, comme dans les rêves, ce que nous appelons le langage *autistique*, ou bien il peut être destiné aux autres, et c'est le langage *socialisé*. Mais d'une façon ou d'une autre, c'est toujours le langage qui représente pour nous la pensée elle-même ; c'est d'après son expression dans un langage quelconque que nous concluons sur le mécanisme de la pensée.

La seconde objection se rapporte au cas spécial que nous venons d'étudier : ne serait-il pas possible que ce que nous désignons comme mécanisme de la pensée chez le bébé s'explique uniquement par l'incapacité du bébé à s'exprimer en paroles ? Ne serait-il pas possible que le mécanisme de la pensée nous apparaisse tout autre, si le bébé s'exprimait dans un autre langage qu'en paroles, si nous connaissions par exemple comment il pense en lui-même ? Ici se pose le même problème que pour le cas de l'aphasie.

Nous allons de suite voir que ce que nous appelons le mécanisme de la pensée chez l'enfant ressemble sur bien des points au mécanisme de la pensée dans nos rêves et chez l'aphasique. « Aphasie » veut dire incapacité de parler d'origine cérébrale. L'ouïe est en bon état. La voie motrice est libre; cela veut dire que les nerfs, les muscles, que tout ce qui constitue les organes de la parole est intact; dans la majorité des cas le malade est incapable de répéter tout ce qu'on lui dit. A tort ou à raison on distingue encore 3 formes d'aphasie: aphasie sensorielle, amnésique et motrice. Dans l'aphasie sensorielle le malade sait parler lui-même, mais ne comprend pas ce qu'on lui dit; dans l'aphasie amnésique il ne se souvient plus

des noms des choses; s'il arrive à s'en souvenir, il comprend tout et peut tout dire. Dans le troisième cas le malade connaît les noms des choses, comprend tout, mais ne sait rien dire.

Pour expliquer les phénomènes de l'aphasie les savants sont loin d'être d'accord. Les uns distinguent encore des centres dans le cerveau, dont chacun a sa fonction spéciale. La lésion d'un de ces centres produirait d'après eux des troubles de la fonction, localisée dans le centre correspondant. Ainsi il y aurait un centre ou plutôt des centres de la parole, dont les lésions occasionnent les différentes formes de l'aphasie. '

Il n'y a pas longtemps on admettait couramment cette théorie que la perte du langage dans l'aphasie était indépendante de l'intelligence; l'intelligence, disent par exemple MM. Weber, Claparède, Naville et d'autres, peut rester intacte sans pouvoir s'exprimer; dans l'aphasie motrice il ne s'agirait que d'un trouble dans la voie qui va de l'idée mentale du mot à son expression motrice; donc il s'agirait uniquement de la perte des images verbo-motrices: nous pouvons avoir dans la tête comme on dit l'idée du mot, l'entendre même en nous comme son et ne pas avoir l'image de son expression motrice.

Jackson a été peut-être le premier qui a donné une tout autre explication des phénomènes de l'aphasie. Son idée était que les lésions de certaines régions du cerveau produisent une dissolution dans le domaine des fonctions supérieures qui sont remplacées par des fonctions inférieures. Voici un passage tiré de la conférence de Jackson où il s'agit de l'aphasie<sup>2</sup>: « Il y a perte du langage intellectuel (le plus volontaire) avec persistance du langage émotionnel (le plus automatique). Le malade ne peut pas parler et sa pantomime est très simple, cependant il sourit, fronce les sourcils, varie le ton de sa voix (il se peut qu'il puisse chanter), gesticule, aussi bien que jamais. La gesticulation, qui est une manifestation émotionnelle, doit être distinguée de la pantomime qui est une partie du langage intellectuel », etc.

Monakow arrive indépendamment de Jackson dont il ne connaissait pas les œuvres à sa théorie des localisations chronogènes des fonctions. Le savant anglais Head, P. Marie et d'autres n'admettent pas non plus un centre de la parole. Pour eux le trouble de la parole dans

---

<sup>2</sup> Hughlings JACKSON, *Croonian Lectures on the evolution and dissolution of the nervous system*, Lancet, march 1 884; trad. en franç. in Arch. suisses de neurol. et psychiatrie, VIII et IX, t 921

l'aphasie n'est qu'un trouble de l'intelligence de nature spéciale. L'aphasie est d'après eux essentiellement la perte de la faculté d'adapter aux idées les signes symboliques qui les représentent.

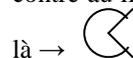
Les observations du docteur Saloz, communiquées par le Dr Naville, sont très intéressantes à ce point de vue<sup>3</sup>. Le malade, atteint d'aphasie motrice, a eu assez d'intelligence pour désigner de sa main la place de sa tête où devait se trouver le siège de sa lésion au cerveau ; quand son état s'est assez amélioré et qu'il a regagné la faculté de s'exprimer par écrit et oralement, il dit qu'il a conservé sa volonté, ses conceptions, la mémoire exacte des choses, de même que la possibilité du mécanisme moteur du langage, mais il lui manquait l'adhérence de l'idée au mot, l'emploi du mot comme symbole de l'objet. Le mot, comme symbole, plutôt comme signe d'un objet, est une acquisition que l'enfant, comme le primitif, doit faire pendant son développement. Les premiers mots sont des phénomènes réflexes ou des onomatopées. L'incapacité de se servir de signes verbaux est donc un défaut d'une faculté d'intelligence. Ce défaut d'intelligence est encore plus visible dans les cas d'aphasie qui se présentent à nous généralement ; ce ne sont pas des aphasies pures, dont certains auteurs contestent l'existence, mais des mélanges avec alexie (incapacité de lire d'origine cérébrale), agraphie (incapacité d'écrire d'origine cérébrale), etc. Nous retrouvons dans ces cas les mêmes troubles que dans le domaine du langage parlé. Ceci parle en effet pour Jackson, Monakow, Head et leurs adhérents. Mes observations personnelles semblent aussi donner raison à ces auteurs. Voici quelques unes de ces observations, faites sur un homme de 55 ans atteint d'aphasie motrice.

Nous nous exerçons avec le malade à prononcer : table, chaise, chambre. Il répète bien des fois ces 3 mots après moi, toujours dans le même ordre ; en même temps il montre les objets correspondants ; puis je touche la table et le malade doit me dire le nom. « Timbre », répond-il. D'où vient ce mot ? Le malade aimerait dire « table », mais le mot précédent « chambre » est encore présent à son esprit ; il « persévère » pouvons-nous dire ; comme chez le bébé, l'idée précédente se greffe chez lui à l'idée qui commence à se développer et nous avons un mot croisé, composé de table et de chambre ; comme le

mot « tambre » n'existe pas le malade le remplace par un mot connu, dont il évoque le souvenir ; ce mot est « timbre ».

Si je demande au malade de me donner la lettre *r* d'un alphabet mobile—il me donne souvent *s* ; la même chose arrive quand il doit me donner une autre lettre de cet alphabet.

Les phénomènes de la persévération et du croisement trouvent leur explication dans l'incapacité du malade à se tenir à une direction fixe dans sa pensée. Cela ressort des observations suivantes : le malade qui était toujours bon dessinateur, doit dessiner de mémoire un cercle et puis un triangle. Il sait très bien trouver les deux formes dans le jeu des surfaces. Il dessine bien le cercle  $\rightarrow \circ$  par contre au lieu du triangle il dessine cette forme



Que se passe-t-il ? Pour commencer la pensée du malade va dans la direction du cercle au triangle  $\circ \rightarrow \triangle$  (indiquée par la flèche supérieure) : un moment il garde cette direction, en dessinant une partie du triangle  $\leftarrow b \leftarrow a^c$  ; ici il change de direction et arrive de nouveau à l'idée déjà abandonnée du cercle (direction indiquée par la flèche inférieure) ; cette idée précédente ranimée de nouveau se greffe sur l'idée du triangle, produisant l'étrange croisement.

L'exemple suivant est peut-être encore plus instructif : le malade doit dessiner un carré. Au lieu de cela il dessine un rectangle debout (fig.1) ; puis un rectangle couché :  $\square$  (fig.2) et pour finir un mélange de ces deux formes :



(fig.3) ; le 3 est évidemment un croisement de 1 et de 2 ; la pensée a commencé à se diriger de l'idée 2  $\square$  à l'idée 1  $\square$ . Le malade commence à dessiner le rectangle 1 ; ici le malade change de direction, revenant de nouveau au dessin abandonné 2  $\square$  qui « persévère » ainsi, se greffe sur l'idée 1, devenue un moment manifeste.

Il ne faut pas confondre le croisement avec la juxtaposition, dont parle M. Piaget<sup>4</sup>. L'enfant juxtapose les détails sans se soucier de leur relation avec le tout ; ceci est incontestable, nous en voyons des preuves dans les dessins des enfants où nous trouvons les maisons avec les fenêtres en dehors des murs ou bien les figures des gens avec un œil à sa place et l'autre quelque part dans l'espace tout à fait indépendant. M. Piaget fait copier à un des

<sup>3</sup>F. Naville. *Mémoires d'un médecin aphasique*. Ar. de Psychol. XVII, 1918.

<sup>4</sup> Jean Piaget, cours au laboratoire de psychologie à Genève, hiver 1921-1922.

enfants un losange ; l'enfant, dit M. Piaget, considère sans doute ce losange comme un carré avec une pointe. Dès lors il en arrive à produire un mélange singulier de ces deux formes □. Sans doute, mais comment se fait-il que l'enfant considère un losange comme un rectangle avec une pointe ? Il y a ici deux idées distinctes, celle d'une forme quadrangulaire et celle d'un angle pointu. Ces deux idées seraient réunies dans la figure du losange, si la pensée de l'enfant était fixée uniquement à sa tâche actuelle, dessiner un losange. Mais la forme quadrangulaire plus familière, elle s'y fixe ; l'idée du rectangle « persévère » et se croise avec la nouvelle idée, celle d'un angle pointu, caractéristique du losange. C'est donc dans le domaine du dessin le même phénomène que celui que nous venons d'étudier dans l'aphasie. Nous trouvons encore une ressemblance entre le bébé et l'aphasique dans la grande importance des moments affectifs. Mes observations personnelles confirment les observations d'autres auteurs : le malade arrive plus facilement à retrouver les paroles perdues là où il s'agit d'une relation émotive<sup>5</sup>.

En concluant je dois dire ceci : aussi bien chez l'enfant que chez l'aphasique l'insuffisance ou le trouble de la parole ne forment pas un défaut isolé, indépendant de l'intelligence ; nous trouvons chez eux, chez l'enfant et chez l'aphasique, les mêmes particularités (dans le domaine du dessin, par exemple). On ne peut pas considérer la parole comme quelque chose d'isolé, d'indépendant de l'intelligence. Le langage parlé est un langage socialisé par excellence ; grâce à la parole notre pensée arrive à être une pensée logique, adaptée aux exigences de la réalité. L'enfant acquiert la parole au moment où il commence à sortir du stade autistique, tout en abandonnant petit à petit les mécanismes de sa pensée primitive qui devient toujours moins consciente. Le langage évolue avant tous les autres langages, comme langage logique ou socialisé, mais les autres langages évoluent aussi dans le même sens : le langage parlé et celui du dessin chez l'enfant traverse les mêmes stades dans leur développement – le langage parlé évolue avant, le langage du dessin plus tard.

Nous retrouvons ces stades primitifs dans le subconscient où, comme Freud l'a démontré, le principe de jouissance l'emporte sur la fonction du réel. Si la pensée dirigée est altérée pour une cause quelconque, elle subit un

« développement » en redevenant dans un certain sens la pensée primitive de l'enfant. C'est ce que nous observons dans l'aphasie aussi bien dans le domaine de la parole que dans d'autres domaines.

Tout en donnant raison à Jackson, Monakow et d'autres savants, que l'aphasie présente un phénomène de « dédéveloppement » dans le domaine de l'intelligence – je dois d'autre part relever le rôle que jouent dans ce « développement » intellectuel les images verbo-motrices.

Les images verbo-motrices ne sont qu'un groupe des images kinesthésiques qui sont, comme je le montre dans mon travail (à paraître) sur l'origine du symbole, à l'origine et à la base de notre pensée. Notre pensée subconsciente a conservé le caractère primitif dans ce sens qu'elle est une pensée principalement kinesthésico-visuelle. Notre pensée consciente est toujours accompagnée d'une pensée parallèle, organique, hallucinatoire<sup>6</sup>, traduisant la pensée consciente en image ; cette pensée parallèle est la pensée subconsciente. Nous remarquons des saillies de cette pensée dans les phénomènes de synopsis, étudiées par Th. Flournoy, mais surtout nous pouvons l'observer dans les états hypnagogiques (A. Maury, H. Silberer), c'est-à-dire dans des états de grande fatigue où la pensée n'est plus suffisamment dirigée pour supprimer toutes les images subconscientes, ce qui nous permet de voir à la fois la pensée verbale et son expression imagée en même temps<sup>7</sup>.

Voici deux exemples : un jeune homme se trouve devant le problème de savoir s'il doit se donner à un amour libre ou bien suivre les idées austères de son père, qui est pasteur. En pensant à ces problèmes, il entre dans un état hypnagogique, qu'il ne faut pas confondre avec un rêve proprement dit. Dans cet état, il se voit sur une place dont s'éloignent deux chemins. Le lendemain il me raconte ce qu'il a vu. Je lui demande à quoi ressemble la place de son rêve – c'est la place où il a causé avec la jeune fille qui lui a suggéré la possibilité de l'amour libre. Un des chemins conduit à l'endroit où habite son père, l'autre ressemble à un chemin où il a eu toutes sortes de souvenirs érotiques. Donc, la pensée subconsciente exprime en images ce que la pensée consciente aurait exprimée en paroles. Un autre sujet, une dame, pense : « cela ne vaut

---

<sup>6</sup> Freud, *Totem et tabou*, p.112.

<sup>7</sup> S. Spielrein, *Die Destructio als Ursache des Werdens*. Jahrb. F. psychoanalyt. U. psychopatholog. Forschungen, Bd. IV 486. – *Die Zeit im unterschwelligem Seelenleben* (communication au congrès international de Psychoanalyse, Berlin, sept. 1922).

---

<sup>5</sup> Les docteurs Brun et Minkowsky ont aussi relevé l'importance du moment affectif, qu'ils ont pu constater d'après leurs observations des aphasiques.

pas la peine de lutter dans cette vie ; aussitôt qu'on arrive à être en haut intervient quelque chose qui vous fait dégringoler et on doit recommencer la tâche ». Dans cet état dépressif elle va au lit ; en s'endormant elle voit un hanneton grimper le long d'une grille. Au moment où il arrive en haut, une fillette le touche à la jambe et il dégringole pour recommencer l'ascension. La dame ne s'est pas tout de suite rendu compte que cette image hypnagogique était l'expression imagée de sa pensée consciente de la veille. Engagée à surveiller la première chose lui venant à l'esprit quand elle pense à cette image, elle dit : « tu veux avancer et le diable te tire par la jambe ». Ici le souvenir de ses pensées lui est revenu.

Les images subconscientes kinesthético-visuelles donnent la sève à notre pensée consciente. Sans elles notre pensée serait déracinée, « décortiquée », comme le ressent le D<sup>r</sup> Saloz, revenu de son aphasie. Dans l'aphasie motrice, il ne s'agit probablement pas de la perte des images verbo-motrices, mais plutôt, comme l'éprouvait Saloz, de la « perte de l'adhésion de l'idée au mot », c'est-à-dire de la perte de l'adhésion ou plutôt de l'affaiblissement de l'adhésion de l'idée à sa propre image kinesthésique. Ainsi privée de la sève, la pensée verbale dépérit dans ce sens qu'elle subit un « dédéveloppement » (Jackson) et redevient une pensée primitive, c'est-à-dire elle redevient en partie une pensée de l'enfant. Ce que nous voyons dans le domaine de la parole arrive aussi dans le domaine d'autres langages<sup>8</sup>, comme dans le domaine du dessin, par exemple.

Aussi dans ces domaines nous pouvons admettre l'influence de la dissociation entre l'idée consciente et son expression, généralement subconsciente, kinesthésique dans le domaine de l'aphasie motrice spécialement ce serait un affaiblissement de l'adhésion du mot à l'image verbo-motrice.)

Je ne prétends aucunement avoir dit le dernier mot dans le domaine si compliqué de l'aphasie. J'ai voulu seulement attirer l'attention sur la possibilité de réunir les deux théories paraissant antagonistes, en regardant les images kinesthésiques comme étant à l'origine de notre pensée et accompagnant constamment notre pensée verbale, consciente. La perte ou

l'affaiblissement de leurs adhésions à notre pensée consciente amènerait par conséquent des troubles consistant en le « dédéveloppement » dont parle Jackson : la pensée redevient dans un certain sens plus primitive et ressemble, comme je l'ai démontré, à la pensée de l'enfant. Ceci n'exclut pas que la pensée de l'aphasique est à bien des points de vue supérieure à la pensée de l'enfant. L'adulte possède une riche expérience que l'enfant n'a pas encore pu acquérir ; ce n'est que le mécanisme de la pensée chez l'aphasique, qui redevient primitif, comme dans notre pensée subconsciente, qui est en même temps la pensée de l'enfant.

La pensée subconsciente est en somme notre pensée principale, ce n'est que le commencement et la fin de notre pensée qui nous sont conscients ; tout le reste se déroule dans le subconscient. Dans bien des cas nous pouvons nous persuader que la pensée subconsciente peut être supérieure à la pensée consciente – ainsi quand nous profitons de ses acquisitions pour résoudre des problèmes de la réalité consciente, donc dans sa collaboration avec la pensée consciente. Abandonnée à elle-même, la pensée subconsciente suffit pour une certaine adaptation dans ce monde, mais elle perdrait son caractère d'une pensée créatrice, car l'élan de créer quelque chose, de faire quelque chose dans ce monde, la direction absolue et la concentration vers les fonctions du réel manquent à la pensée subconsciente qui n'est pas, comme nous l'avons vu, nécessairement une pensée dirigée, qui est destinée plutôt à travailler pour soi-même que pour les autres. Ceci explique qu'un aphasique, comme le D<sup>r</sup> Saloz, conserve son intelligence acquise même à un degré assez haut pour désigner de sa main la place de la tête correspondant à sa lésion cérébrale, tandis que son entourage remarque la rigidité de ses idées et l'incapacité de créer une idée originale.

Ce n'est que la collaboration de la pensée subconsciente avec la pensée consciente qui peut engendrer une œuvre créatrice dans ce monde : la pensée consciente doit saisir ce que nous offre la pensée subconscient, et l'utiliser.

---

<sup>8</sup> Le langage de la parole n'est pas notre unique langage. Le rêve par exemple se sert principalement d'un langage visuel (des images) pour exprimer une pensée. Il y a un langage des gestes, un langage de la mélodie, etc. Voir SPIELREIN, *Ueber die Entstehung des kindlichen Worte Papa und Mama*. Imago, VIII, 1922.

## **Colloque de Lille**

## Colloque de Lille

### Argument

Les 22 et 23 septembre 2007

aura lieu à Lille le colloque des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne, intitulé :

**"Les dessous du divan : argent, sexe et pouvoir, pour quelle adresse ?"**

De l'argent, du sexe, du pouvoir, les dessous dont on ne parle pas ou si difficilement, voilà dira-t-on, le matériau même du travail du psychanalyste, du travail de l'analysant dans sa cure.

Tout ou presae n'en a-t-il pas déjà été dit ou écrit ? N'y a-t-il pas au contraire de nos jours nécessité de considérer quelles sont les déclinaisons contemporaines de ces passions ordinaires ainsi que leurs mises en jeu, voire en acte, dans les cures ?

"D'où viennent les psychanalystes ? Qu'en est-il de la loi chez eux ? Forment-ils une communauté ? Y a-t'il des règles parmi eux ?

Habitent-ils quelque chose qui serait une ville ?

Forment-ils une cité ? Un pays ?

Comment travaillent-ils ? Quelles sont les catégories de leur travail ? Y a-t'il une unité de valeur ? Un euro analytique ainsi que des marchandises ?

Certes oui car les larcins n'y sont pas rares allant de la petite délinquance aux graves passages à l'acte. L'histoire du mouvement analytique en témoigne de Freud à Lacan et quelques (nous) autres.

De leur pays et de tous temps il y eut des exilés célèbres qui n'en sont pas pour autant revenus et sans lesquels il ne serait pas possible de dire : cette terre existe !

Depuis quelques années, les Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne interrogent ce qui achoppe, trébuche et se distord pour, au-delà de l'écueil d'une dénonciation jubilatoire, en saisir la part de vérité et le lieu de son adresse.

Des Cartels y incluant des membres d'autres associations vous invitent à partager leurs réflexions autour de questions encore sensibles voire taboues.

- Quelle valeur du dire au regard de la modernité ?

- Y-a-t'il d'autres moyens de paiement pensables que l'argent au risque de son éventuelle fétichisation ?

- La psychanalyse est-elle un luxe ?

- Si le transfert peut produire abus et passages à l'acte de l'analyste, comment les associations réagissent -elles et/ou comment se constituent-elles par rapport à ceux-ci ?

- Parallèlement, comment l'institution analytique soutient-elle la fonction analysante de l'analyste et la transmission de la psychanalyse ?

-les modalités de paiement dans la cure de nos jours

- Le suspens du genre du genre de ce qu'il est convenu d'appeler "l'enfant", véritable terre inconnue freudienne racontée et écrite par des adultes.

Ce colloque se déroulera en trois demi-journées du samedi au dimanche matin avec exposés de cartels et travail en ateliers.

Ces données sont également disponibles sur le site des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne : [www.cartels-constituants.fr](http://www.cartels-constituants.fr)

Siège social:80, rue Ménilmontant 75020 Paris  
tél/fax:01 42 54 39 84

De la part des membres lillois des CARTELS Constituants de l'Analyse Freudienne :

Maryse DEFRANCE tél 03 20 25 20 10

E-mail : [defrance.maryse@wanadoo.fr](mailto:defrance.maryse@wanadoo.fr)

Daniel DELOT tél 03 21 20 00 97

E-mail : [ddelot@nordnet.fr](mailto:ddelot@nordnet.fr)

Claude MASCLEF tél 03 27 92 65 49

E-mail : [cmasclef@hotmail.com](mailto:cmasclef@hotmail.com)

*Vous trouverez joint à ce numéro du Courrier la plaquette du colloque ; Des informations pratiques (plan liste, d'hôtels) sont sur notre site.(MS)*

## PROGRAMME DES THÈMES MIS AU TRAVAIL

### “ Le Mai 68 de Jacques Lacan “

La psychanalyse fait son entrée dans le monde comme lieu où la vérité (des mots, des corps, des généalogies, des cités...) trouve une adresse qui a ceci de singulier qu'elle est suscitée par ce qui ne va pas.

Non pas que la recherche de la vérité n'ait pas toujours existé. Le manque de vérité est de structure (pas moyen de dire le vrai sur le vrai). Les grands récits, les religions et les philosophies sont là pour l'attester. Mais s'est-on jamais adressé à ce point, dans l'histoire des hommes, à des praticiens qui proposent leur oreille au « ce qui ne va pas » ?

L'homme moderne souffre et veut quelquefois savoir pourquoi.

La psychanalyse est à la fois l'adresse de ce qui ne va pas depuis que l'homme est homme, et contemporaine de l'émergence du sujet de la science. Autrement dit, ce qui ne va pas est aussi la conséquence, réfractée dans les histoires de famille, de la transformation du monde par la science et les techniques (ainsi, les machines font sauter une à une les limites de la puissance et donnent un blanc-seing à l'avidité ; ainsi, le travail salarié dans la machinerie de production se substitue à l'œuvre...).

C'est dans ce monde-là, celui de la vitesse, de la pornographie de la marchandise, de la laideur généralisée, de l'argent comme fétiche absolu, de l'atomisation des individus, que Freud a inauguré un lieu où des vérités, sur tout cela et sur le corps, sur l'histoire d'un sujet, sont bonnes à dire.

Les dire fera du bien. Ces vérités refonderont, remettront en circulation des valeurs qui n'ont plus cours. Des valeurs d'usage : l'objet (a), seul objet qui n'a pas perdu son aura. La cure par la parole remet en circulation la valeur non fétichisée. On y parle sans souci d'efficacité... On y retrouve le dire, qui fait à lui tout seul objection au monde de la science et de la technique, dont Lacan résumait la faute d'un mot : « Totalitarisme du signifié ».

Le signifiant, le dire comme valeur d'usage, la lenteur faisant pièce à la vitesse, à la spatialisation du temps, et les pensées renouant avec leur origine (la différence sexuelle), c'est cela la psychanalyse quand elle ne s'est pas encore mise au service des industries à combler le manque.

Encore faut-il que les analystes sachent cela, qu'ils sachent que leur merveilleux laboratoire à renouer avec le dire se situe à côté, dans la dernière zone d'ombre d'un monde qui tue le dire

à coup de communication creuse, de parole vide mise en musique avec un pseudo-dire (on y met le ton) éteignant peu à peu la pensée, et de promesses de bonheur avec la destruction de la planète à la clé.

Les psychanalystes le savent-ils ? Eux qui, bien souvent, s'adonnent à la valeur fétichisée. C'est de cela dont il peut être question dans ce colloque au titre ironiquement aguicheur : le démenti, par des « cochons et des aigrefins » (Freud), par tous ceux qui se mettent au service de la trilogie du capitalisme : sexe, argent, pouvoir, de la portée de cette pratique de parole qui reste encore « un des derniers liens sociaux qui vaille » (Lacan).

**Intervention de Pierre EYGUESIER**

### “Politiques du transfert dans les cures et les associations.”

Chaque analyste suscite et assure au plus intime de sa pratique, une manière singulière de faire avec le transfert.

Au plus près de cet intime, l'analyste laisse passer quelque chose de sa position quant à la transmission de la psychanalyse.

Une politique soutient la pratique de l'analyste, un rapport singulier au pouvoir de l'inconscient, héritage de la cure mais aussi un certain rapport au social, c'est-à-dire à l'institution analytique.

Si nous confions à l'institution analytique la tâche de soutenir la fonction analysante de l'analyste dans sa pratique comme mission fondamentale pour la transmission de la psychanalyse, comment interroger l'institution dans sa manière de faire avec cette question ?

Participent à ce cartel :

**Jean Jacques BLÉVIS et Daniel WEISS (Cercle Freudien)**

**Frédéric de RYVOIRE (Espace analytique),**

**Eric DIDIER et Lucia IBANEZ MARQUEZ (CCAF)**

### “ Les abus du transfert “

L'acte analytique se situe nécessairement à la frontière entre le privé et le public de l'adresse qu'offre un psychanalyste.

Si et quand celui-ci ne parvient pas à maintenir correctement disjoints ces deux versants de sa pratique – qui sont logiquement articulés dans le temps, et par son analyse personnelle (restée privée) et par sa déclaration éthique de devenir

psychanalyste et de le rester (nécessairement publique) –, toute une série d'abus peuvent s'ensuivre, et qui ne se limitent pas au passage à l'acte sexuel qui confond immédiatement ces deux plans, tout en annihilant cette possibilité d'analyser un transfert qui reste au cœur de l'acte analytique.

C'est afin d'énumérer les termes d'une telle série d'abus que nous tenterons de mettre en lumière ce qu'il en est de la perte mise en jeu pour l'analyste en question par une telle confusion, de ce qu'y perdent les autres analysants de ce transgresseur, elles aussi nécessairement confrontées à cette non disjonction entre le privé de leur analyse et le public de cet acte, et de ce qu'y perd en fait pour finir l'institution analytique elle-même, quand elle se rend incapable de reconstituer sa propre généalogie, s'ingéniant par là même à dénier de telles pertes.

Participent à ce cartel :

**Albert MAÎTRE, Jacques NASSIF, Yvette SELLES-LAGORCE**

#### **“Le psychanalyste profane et l'argent“**

Quelle pratique de l'argent pouvons-nous développer qui ne fasse pas de l'analyse une marchandise et permette de dissocier argent et valeur ?

Participent à ce cartel :

**Claire COLOMBIER, Estelle DENECE, Costas LADAS, Christine ROOSEN**

#### **“Des dessous du divan et de ce que Rouletabille y trouva...”**

De l'objet « a » sous le divan au Mystère de la Chambre Jaune, où passe le désir de l'analyste ?

« Où il sera question de ce qui s'amasse ou se ramasse sous le divan, poussière ou déchet, de ce qui ne peut se dire ou s'entendre dans le huis clos d'un cabinet d'analyste mais vient faire signe parfois au vif même du corps, d'une vérité que, à

l'instar du jeune Rouletabille, certains analysants tentent de faire émerger « sans le savoir » au-delà des portes closes et des silences plombés, et de ce qui, peut-être, passera du travail de ce cartel. »

Participent à ce travail :

**Danielle ALLIER, Michel BARTHELEMI, Claudine BRIAL, Jean-Michel DARCHY, Peter LEMESIC, Elisabeth RAINHO, Delphine de ROUX.**

#### **“Des embarras du genre et du sexe“**

On évoque si souvent maintenant les abus sexuels de psychanalystes à l'égard de patients qu'on oublie d'en questionner la forme triviale : un "il" abuse une "elle"! Nous proposons que l'on s'y colle un brin...

Tout être parlant a un sexe, apparemment déterminé : mâle ou femelle ; pas de continuité, semble-t-il, entre les deux sexes et même ils seraient distincts au point de n'avoir pas de rapport.

Mais d'être parlant il a aussi un genre, et là il y a du continu, sans rupture entre masculin/féminin, homme/femme, hommelle/femmil, et sans qu'il y ait possibilité de dire : « Ceci est un homme, ceci est une femme ».

La langue privilégiée (cf. les genres grammaticaux et les règles d'accord) un mode de sexuation des énoncés, dont nous voudrions montrer, par quelques exemples, à quels embarras cela peut mener : à laisser sans questionnement le sexisme de la langue, on laisse sans interrogation le genre de l'abus :

L'abuseur est mâle ? Et l'abusée, femelle ? Et la psychanalyse, a-t-elle un sexe, un genre ? Et les analysants, quel est le genre de leur parole ? Les "Ecoles de Psychanalyse" échappent-elles à la question genre/sexe ?

Participent à ce cartel :

**Marie-Anne. PAVEAU, Michèle SKIERKOWSKI, Françoise WILDER**

## De l'obligation de soin, un rapport de pouvoir

Claude Deutsch

(Claude Deutsch nous donne ce texte à lire en avant propos de son intervention à Lille- MS)

Je dois ce travail à l'interpellation d'une collègue des cartels, adhérente par ailleurs d'Advocacy-France qui, à la suite d'un échange avec un autre collègue, membre fondateur d'Avocacy, souhaitait savoir, de ma part, quelle pouvait être la place d'un psychanalyste dans cette association. Ma réponse fut aussi concise que précise : en tant que professionnel-analyste, nulle (car Advocacy est une association d'usagers en santé mentale) mais en tant que personne-analyste, évidente et totale. Ce sont les mêmes choix et les mêmes valeurs qui conduisent à l'analyse et à l'Advocacy. Cela nécessite de s'en expliquer, et d'étayer mon propos, ce que je ferai en m'appuyant sur la question de l'obligation de soin. C'est par ailleurs pour moi l'occasion d'un « rapport d'étape », d'un travail théorique que je mène depuis un an.

A première vue, l'affirmation est une hérésie puisque la référence à l'analyse repose sur la dissymétrie des positions entre le patient et l'analyste, qui se réfère à une clinique, qui vise une thérapeutique. Face à la logique opératoire du transfert, n'est-ce pas utopique de parler avec Advocacy de consentement ? ; Face à la prise en compte du phantasme, n'est-il pas illusoire de parler d'accès aux droits ? Face à la compulsion de répétition, quelle est la réalité de l'empowerement ?, etc, etc...

Encore : le cadre psychanalytique permet de ne pas céder à la fascination de l'identification réciproque et facilite l'analyse du contre transfert quand l'appartenance à une même association facilite la fraternité ; enfin, si les fous veulent constituer une société des pairs, qu'ai-je à y voir ?

Seulement voilà, pour citer Lacan, que « L'être de l'homme, non seulement ne peut-être compris sans la folie, mais ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la folie comme limite de la liberté. »

La littérature est là pour témoigner que la folie fait partie de la condition humaine. On peut lire ou relire le Roi Lear de Shakespeare pour voir, à loisir, des personnages passer de l'état normal à celui de fou, et inversement.

Et l'on s'y perd : Tel propos d'Edgar, par exemple, est-il celui d'un homme sensé ou d'un fou ?

Mais c'est surtout la question de la responsabilité pénale qui va mettre cette problématique en exergue. Si le criminel est fou, tout le monde entendra qu'il est irresponsable, mais comment concevoir, alors, qu'il ait pu agencer son acte de manière réfléchie et organisée ? Gladys Swain cite, à ce propos, le jugement d'un certain Hadfield, jugé en 1800 pour avoir tiré sur le roi Georges III dans un théâtre, sans l'atteindre.

L'attorney général plaida que l'inculpé ne se retrouvait pas dans cet état de folie où la volonté est annihilée en même temps que la volonté, et que, pour être légitimement soustrait à la peine, un coupable devait être totalement privé de son intelligence, de sa mémoire et ne pas savoir ce qu'il faisait, tout comme un enfant, une bête brute ou un animal sauvage. L'avocat de Hadfield, Erskine prouva, lui, que « le vrai caractère de la folie, quand il n'y a ni frénésie ni fureur, c'est l'idée délirante » Il y a parfaite compatibilité dit Erskine entre le fait d'être sous l'emprise « d'une conception délirante, compagne inséparable de l'aliénation vraie » et la capacité de juger juste, de raisonner subtilement, voire profondément.<sup>1</sup>

Toute mon expérience me porte à dire que la folie existe, certes, mais j'affirme aussi fort que « le-fou » n'existe pas. « Le -fou » est une construction intellectuelle qui repose sur l'idée que quelqu'un puisse être totalement et exclusivement fou. La question de fond est de savoir s'il y a rupture ou continuité entre le sensé et l'insensé, entre le normal et le pathologique.

Gladys Swain, encore elle, montre avec brio le débat entre Kant et Hegel. Pour Kant, cite-t-elle. « Le seul caractère général de l'aliénation est la perte du sens commun et l'apparition d'une singularité logique (sensus privatus) : Par exemple, un homme voit en plein jour, sur une table une lumière qui brûle, alors qu'un autre, à côté de lui, ne la voit pas, ou il entend une voix qu'aucun autre ne perçoit. Le fou est exclu de la possibilité d'une pensée en conformité avec les lois de l'expérience. Kant, dit Swain, est guidé par une logique de l'altérité : « Plus le fou se fait autre, plus il se sépare des règles générales de la pensée jusqu'à s'amuser d'une règle particulière pour sa pensée et plus il est véritablement fou. Par essence,

<sup>1</sup> G. SWAIN *Dialogue avec l'insensé*. Gallimard 1994 « D'une rupture dans l'abord de la folie »

l'aliénation implique un hermétique repli sur soi, qui ne s'accommode pas des nuances dans son principe. « La déraison, dit Kant, est comme la raison elle-même, une pure forme à laquelle les objets peuvent correspondre ». La déraison est point de vue sur les objets mais elle est point de vue radicalement coupé de la « connaissance vraie des choses ».<sup>2</sup>

Swain oppose à Kant le discours de Hegel, pour qui la folie est « un simple dérangement, une simple contradiction à l'intérieur de la raison, laquelle se trouve encore présente » « Le sujet se trouve dans la contradiction entre sa totalité systématisée à l'intérieur de sa conscience et, d'autre part, la détermination particulière qui, dans cette totalité, n'est ni fluide, ni ordonnée et subordonnée » ..... « Par exemple, les fous savent qu'ils sont dans une maison de fous ; ils connaissent leurs gardiens ; ils savent relativement à leurs compagnons, qu'ils sont aussi des fous. Ils plaisantent entre eux de leur folie ; on les emploie à toute espèce d'offices, et on va parfois jusqu'à en faire des gardiens »..... « Les deux personnalités ne constituent pas deux états mais elles sont toutes deux dans un seul et même état, de telle sorte que ces deux personnalités qui se nient l'une l'autre se touchent et se connaissent l'une l'autre ». « Il se sait diviser, il ressent son partage, en fonction de ce seul et même sujet qu'il demeure !<sup>3</sup>

C'est avec raison que Swain rapproche le discours de Hegel et celui de Freud qui affirme : « Le problème de la psychose serait simple et clair si le moi se détachait totalement de la réalité, mais c'est là une chose qui se produit rarement, peut être même jamais. Même quand il s'agit d'états aussi éloignés de la réalité du monde extérieur que les états hallucinatoires confusionnels (amentia), les malades, une fois guéris, déclarent que, dans un recoin de leur esprit, suivant leur expression, une personne normale s'était tenue cachée, laissant se dérouler devant elle, comme un observateur désintéressé, toute la fantasmagorie morbide.... Je me rappelle un cas de paranoïa chronique, au cours de laquelle, après chaque accès de jalousie, un rêve fournissait à l'analyste un exposé correct, nullement entaché de délire, de l'incident... Nous pouvons probablement admettre que ce qui se passe dans tous les états semblables consiste en un clivage psychique. Au lieu d'une attitude psychique, il y en a deux ; l'une, la normale, rend compte de la réalité alors que l'autre, sous

l'influence des pulsions, détache le moi de cette dernière. Les deux attitudes coexistent, mais l'issue dépend de leurs puissances relatives. »<sup>4</sup>.

Citer Freud permet ici de rapprocher les points de vues de la psychanalyse et de l'advocacy et ne prouve pas que l'on ait raison. On peut toujours, et d'autres n'y manquent pas, contester Freud. Swain voit dans le débat entre Kant et Hegel, le fruit d'une évolution historique, « De Kant à Hegel il y a de l'espace d'une découverte » dit-elle. Pourtant, le débat se poursuit aujourd'hui, comme nous verrons par la suite. Il est donc intéressant d'approfondir les tenants et aboutissants de chaque position, d'un point de vue historique et philosophique. Je ne prétends pas ici apporter des conclusions, mais modestement esquisser quelques pistes de réflexions à approfondir.

D'un point de vue historique, Gladys Swain est connue pour avoir, avec Marcel Gauchet, pris le contre-pied de l'Histoire de la Folie de Michel Foucault et réhabilité Pinel. J'ai personnellement lu avec délice le récit de Scipion Pinel (le fils) de la libération des aliénés par Philippe Pinel... : Le premier à être libéré est un capitaine anglais enchaîné à Bicêtre depuis quarante ans. « Il était regardé comme le plus terrible des aliénés... Dans un accès de fureur, il aurait frappé d'un coup de ses menottes un des servants à la tête et l'aurait tué sur le coup ». Pinel s'approche de lui et lui promet de le libérer à condition qu'il soit raisonnable. « Croyez en ma parole. Soyez doux et confiant, je vous rendrai la liberté. ». Le capitaine reste calme et, à peine libre, il se précipite pour admirer la lumière du soleil en criant « Que c'est beau ! » Il passe sa première journée de liberté « à courir, monter, les escaliers, à les descendre en disant toujours : « Que c'est beau ! ». Le soir il s'endort calmement.

Durant deux années qu'il passe encore Bicêtre, il n'a plus d'accès de fureurs, il se rend même utile dans la maison, en exerçant une certaine autorité sur les fous, qu'il régent à sa guise et dont il s'établit comme surveillant »<sup>5</sup>. Je reviendrai sur ce texte.

George Lantéri Laura dans un petit livre passionnant « Essai sur les paradigmes de la psychiatrie moderne » se livre à une analyse épistémologique de la psychiatrie des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>

---

<sup>2</sup> G. SWAIN ibid « De Kant à Hegel : deux époques de la folie »

<sup>3</sup> F.HEGEL : *Encyclopédie des sciences philosophiques*, cité par Swain, op cit

---

<sup>4</sup> S.FREUD *Abrégé de psychanalyse* PUF 1949 « le monde extérieur »

<sup>5</sup> Cité par P.COUCHEUX *Un monde de fous* Seuil 2006

siècle. Je ne reprendrai pas ici l'analyse du concept de paradigme scientifique explicité et développé par Thomas Kuhn notamment dans « La structure des révolutions scientifiques ». Lantéri Laura décrit trois paradigmes successifs ayant dominé la pensée psychiatrique des deux siècles précédents:

1- le paradigme de l'aliénation mentale, illustré par Pinel et Esquirol, opposant globalement folie et déraison.

2- le paradigme des maladies mentales initié par JP Falret et dont BA Morel, puis Magnan vont être les éminents porte-parole.

3- le paradigme structural auquel évidemment les lacaniens sont le plus familier avec les trois grandes structures : névrose, psychose et perversion. Lantéri Laura finit son ouvrage sur une question. Il voit bien la fin du 3<sup>e</sup> paradigme mais n'arrive pas à trancher sur la suite : Existe-t-il un 4<sup>e</sup> paradigme ? Disons-le d'emblée : Homme du 20<sup>e</sup> siècle, Lantéri Laura n'a pas vu clairement les contours du 4<sup>e</sup> paradigme : Celui du citoyen fou, de l'handicapé psychique, du DSM IV et des réseaux de santé. Nous y reviendrons

Chacun des paradigmes s'impose sur la base de la critique du paradigme précédent. Même si celui-ci va culturellement perdurer, il n'a plus voix comme modèle régnant, déterminant. Le paradigme peut être défini comme une conception globale qui concerne tant l'approche clinique que la thérapeutique, la conception philosophique de l'objet que la place sociale du sujet concerné.

Je ne reviendrai pas sur le paradigme de l'aliénation.

Les maladies mentales, au pluriel, signifient deux modifications radicales : d'une part la pathologie mentale doit s'appliquer à distinguer un certain nombre d'affections irréductibles les unes aux autres et dont l'ensemble échappe à l'unification. D'autre part, elle renonce à constituer une extraterritorialité à l'égard de la médecine et veut en faire partie, comme toutes les autres branches. Ce paradigme est contemporain de Laennec et de la découverte du stéthoscope. Il repose sur le primat à la fois logique et chronologique de la sémiologie et de la clinique qui privilégie les signes physiques, recherchés activement et selon un savoir faire standardisé. On sait que son point d'aboutissement est la théorie de la dégénérescence de Morel.

Lantéri Laura voit le congrès de Lausanne de 1926, où Bleuler introduisit le concept de groupe des schizophrénies, sonner le glas du paradigme des maladies mentales. « La psychopathologie deviendra dominante et la psychiatrie clinique en

représentera seulement une application un peu dérivée. C'est ainsi que le détail un peu aléatoire des maladies mentales, avec leurs variétés et leurs formes cliniques, se trouvera regardé de haut par une psychopathologie qui la transcende, en rend compte de manière totalisante et le fait servir ainsi à une connaissance générale de l'homme ; et cette connaissance de l'homme, elle contribue à la fonder, tout en y trouvant son propre fondement »<sup>6</sup>(p180) : Elle tient sa force à son articulation avec les sciences humaines, notamment la linguistique et la Gestalt théorie et à une conception rationnelle de la totalité.

Lantéri Laura date la fin de ce paradigme avec la mort de Henri Ey en octobre 1977, soit 12 ans avant la chute du mur de Berlin et la fin officielle du règne des idéologies. Si le paradigme des maladies mentales s'inscrit dans la logique de l'hôpital, celui des grandes structures va de pair avec la pensée des hygiénistes.

Le déclin du 3<sup>e</sup> paradigme coïncide avec la remise en cause de l'affirmation que l'homme n'était connaissable qu'envisagé dans sa totalité, qu'il y aurait possibilité d'une anthropologie entièrement achevée. La psychiatrie révélerait alors de l'homme quelque chose d'essentiel.

Reste la possibilité que l'objet d'étude se fasse alors sujet et acteur. C'est le 4<sup>e</sup> paradigme. Celui-ci va prendre appui sur la prise de parole des patients et l'essor de la médecine communautaire dans le même temps où le DSMIII puis le DSMIV battront en brèche une approche nosographique pour lui substituer une approche diagnostique.

De même que l'hôpital psychiatrique se mettra en place après Pinel et Esquirol, initiateurs du traitement moral (et dont il pervertira le message), le secteur psychiatrique en 1984 se mettra en place après les beaux jours du courant hygiéniste, réalisant un « hôpital hors des murs » souhaité sous le front populaire, une conception déjà inadaptée aux aspirations des intéressés, 50 ans après.

Ce décalage est la première leçon que nous pouvons tirer. La deuxième est la prise en compte de l'extrême labilité des critères scientifiques en psychiatrie. A quand une démarche, non plus sur le patient (au sens de patio : la douleur, patient : celui qui souffre) mais avec, à partir du patient ?

C'est la lutte contre le sida qui a fait émerger le rôle des associations d'usager de la santé.

---

<sup>6</sup> G.LANTERI-LAURA *Essai sur les paradigmes de la psychiatrie moderne* Editions du temps 1998

Daniel Defert, compagnon de Michel Foucault et fondateur de Aides nous dit : « D'emblée la lutte contre le sida n'a pas été seulement une lutte contre des discriminations, une lutte seulement défensive, mais a été tout autant une lutte pour une reconnaissance des personnes, de nouveaux droits, de style de vie. C'est un changement important. Le rapport, essentiellement jusqu'ici caritatif de la société à l'égard des malades, va trouver là un retournement important » <sup>7</sup> (p20).

Defert nous donne cinq facteurs de développement des associations des patients : Outre la lutte contre la discrimination, la prise en compte d'une temporalité spécifique (« politiser l'impatience est la fonction des associations des patients ») l'expertise collective des patients sur l'ensemble de la pathologie, de la prévention aux essais cliniques et à la mise en œuvre de soutiens sociaux, la globalisation. (« La parole des malades a émergé dans un double contexte de morale libérale de reconnaissance des droits de l'homme et de mondialisation du capital ») et le progrès médical. (note 7)

Nous allons assister à deux fonctions distinctes des associations de patients : les unes vont se spécialiser dans le soutien à la recherche médicale quand les autres vont insister sur la dimension citoyenne, revendiquer un espace de parole, de participation aux décisions qui les concernent, lutter contre la discrimination. Bien évidemment, les personnes étiquetées « malades mentales » vont s'identifier à ce mouvement qui ne va pas peu contribuer à combattre le sentiment de honte et d'auto disqualification qui se surajoute à la dépréciation ontologique. (ou la justifie).

Parallèlement, les mêmes vont être aussi sensibles à la revendication des personnes handicapées qui s'exprime dans le mot d'ordre de DPI (Disable Persons International) : « nothing about us , without us » « rien à notre sujet, sans nous » On peut dater précisément à 1990 la création, à Zentfort du Réseau Européen des Usagers et Survivants de la Psychiatrie (en anglais ENUSP), la double référence des usagers et des survivants renvoyant bien à la double mission évoquée autrement.

Les instances internationales, quand à elles, ont pris acte de cette évolution. Citons notamment la déclaration intergouvernementale d'Helsinki sur la santé mentale, le Livre Vert de la Commission

<sup>7</sup>D.DEFERT, L'émergence internationale d'une parole politique des malades in JJ Denis « quels rôles pour les associations d'usagers au regard de la loi sur les droits des malades » .assemblée nationale 2002

Européenne, la Déclaration 21/ 2004 du Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe, la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. La législation française essaie de suivre le mouvement, notamment la loi du 11 février 2005, mais les pratiques sont bien loin des intentions. Le législateur français, par exemple, vote une nouvelle loi sur les tutelles, quand dans son article 12, la Convention de l'ONU (non encore ratifiée par le parlement français) déclare la pleine citoyenneté des personnes handicapées. Je ne m'attarderai pas sur cet aspect institutionnel et juridique des choses mais insisterai sur l'effet que peut avoir la ré appropriation de la capacité civile.

Les exemples ne manquent pas, (qui sont spectaculaires et rappellent le capitaine anglais de Pinel), de prises de responsabilité et de réappropriation de soi dans les Espaces Conviviaux Citoyens d'Advocacy. Les Espaces Conviviaux Citoyens d'Advocacy sont des lieux - situations où les uns et les autres, les uns par les autres décident de leur propre vie, au quotidien, sans être dans la dépendance de soignants <sup>8</sup>

Cette ré appropriation -certains parleront d'empowerment, prise de pouvoir sur les choses, d'autres de recouvrance, de résilience dont la différence avec guérison est qu'elle est le fait de la personne elle-même- est l'aspect majeur de ce paradigme.

Trois personnes emblématiques me semblent incarner ce 4<sup>e</sup> paradigme : Kjell Magne Bondevik, John Nash et William Styron <sup>9 10</sup>

Le 1<sup>er</sup> a été Premier ministre de Norvège. Etant en exercice, il a fait une décompensation. Non seulement il n'a pas été démis de ses fonctions par ses pairs, mais, lorsqu'il a repris son activité, il a fait voter une loi relative à l'accès aux soins en santé mentale. La deuxième, brillant mathématicien dans sa jeunesse a vécu son âge mûr entre décompensations et hospitalisations. Il a obtenu le prix Nobel d'économie en 1994. Le 3<sup>e</sup>, auteur à succès, notamment du « Choix de Sophie » a témoigné de son vécu psychiatrique dans « Face aux ténèbres ». Alors, « fous ou pas fous ? » ou pour reprendre une question célèbre « être ou ne pas être ? »(fou).

<sup>8</sup> M. DUTOIT-SOLA et C.DEUTSCH, *Usagers de la psychiatrie : De la disqualification à la Dignité* Erès 2001

<sup>9</sup>S. NASAR *Un cerveau d'exception* Calmann – Lévy 2001

<sup>10</sup> W. STYRON, *Face aux ténèbres*, Gallimard 1990

Je ne peux aujourd'hui malheureusement que donner les prémisses d'un travail autour de la question de l'être et de l'essence. Pour Parménide d'Élée, il est de l'essence même de l'être que tout ce qui participe à sa nature soit et que tout ce qui n'y participe pas ne soit pas. L'être n'a pas de structure, il est l'être homogène et rien d'autre. Inengendré et indestructible, l'être est donc éternel. L'être est, et l'on ne saurait en dire autre chose. L'être se définit comme l'identique à soi-même et comme l'incompatible avec le changement « Ce qui est » aboutit à la négation du changement. Traduite en langage simple, cette conclusion équivaut à refuser l'être à tout ce qui naît et meurt, à tout ce qui cause ou est causé, à tout ce qui devient et change. C'est-à-dire à tout ce qui nous paraît d'abord comme doué d'une existence empiriquement constatable. La doctrine de Parménide aboutit donc à opposer l'être à l'existence. Il faudrait évidemment approfondir.<sup>11</sup>

Une autre de mes pistes de réflexions m'a été ouverte par Ricœur qui voit l'origine de la pensée dans la reconnaissance du même « Or choses et gens ne font pas qu'apparaître, ils réapparaissent comme étant les mêmes ; et c'est selon cette même de réapparition que nous nous en souvenons. »<sup>12</sup>

Seulement, peut-on, en percevant une image, se souvenir de quelque chose de distinct d'elle ? La solution réside dans l'introduction de la catégorie d'altérité. La permanence de l'objet se fait au prix de l'élimination de l'objet différent. « L'altérité est voisine du degré zéro dans le sentiment de familiarité : on s'y retrouve, on se sent à l'aise chez soi (heimlich) dans la jouissance du passé ressuscité. L'altérité est en revanche à son comble dans le sentiment d'étrangeté (la fameuse Unheimlichkeit de l'essai de Freud. « Inquiétante étrangeté »). (note 12)

Là aussi, cette piste est à approfondir. Notamment rechercher les points communs de cette réflexion avec le pictogramme prémisses de l'énoncé chez Piera Aulagnier.<sup>13</sup>

Ramené à la question de la folie ces considérations nous permettent de reprendre le débat de savoir si « le fou » est de nature humaine ou d'une autre espèce, s'il est comme nous ou différent de nous,

pourquoi il est l'objet d'une mise à part dans la société.

Cette question est d'importance, et mon attention s'est portée sur un ouvrage, édité par l'association de parents « Schizo?.. oui ! » sous le titre « Psychiatrie : l'accès aux soins des personnes incapables de consentir » Evidemment le concept « d'incapacité de consentir » (et notamment avec cet intransitif sans complément) attire l'attention et l'on a envie de polémiquer. J'imagine déjà la plaidoirie du violeur « Monsieur le Président, j'étais bien obligé de la violer, elle était dans l'incapacité de consentir » (Ne serait ce pas le raisonnement des violeurs conjugaux ?) Pourtant, la rigueur impose de chercher à comprendre le point de vue des auteurs, et la pratique aussi demande de se poser la question du contenu de cette proposition. Lorsque mon président reçoit un SMS d'une adhérente annonçant qu'elle va mettre fin à ses jours et qu'elle en a assez, je me pose pas la question : je fonce et j'appelle les pompiers et lorsque, mi-consciente, elle refuse d'aller à l'hôpital alors qu'elle a ingéré des médicaments, je lui dis qu'elle n'a pas le choix. Lorsque, à la descente du train, une voyageuse, qui a entendu mes propos m'interpelle en me disant « Monsieur, mon fils est dans une UMD. Il est schizophrène. Savez-vous pourquoi il est en UMD ? Parce qu'il a tué sa sœur dans un délire. Si sa schizophrénie avait été diagnostiquée plutôt, il n'aurait pas tué sa sœur. » Elle s'en va ; Je reste là, ému.

En introduction les auteurs nous informent que « au décours de certaines pathologies psychiatriques, notamment dans la schizophrénie et d'autres affections chroniques et récurrentes, le malade n'est pas en mesure de prendre conscience des troubles dont il souffre et donc de solliciter des soins ». La schizophrénie, comme la maladie d'Alzheimer pourrait être reclassée comme maladie neurologique « trouble qui, d'un point de vue biologique, est décrit actuellement comme un syndrome dopaminergique fronto- limbique ».

<sup>14</sup>(p 11) Résultat : « De nombreux décès (suicides, accidents, homicides) pourraient être évités si l'on cessait de gêner l'accès des malades mentaux à des soins urgents » « L'inconscience de ses troubles par le malade est à la base de la distinction classique entre psychose et névrose. » « Le public tend à confondre pathologies mentales et états d'âme du fait de certaines analogies superficielles. » « le défaut « d'insight » c'est l'incapacité, liée à la maladie de se savoir malade. »

---

<sup>11</sup> E.GILSON, *L'être et l'existence* Vrin 2000

<sup>12</sup> P.RICOEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* Seuil 2000

<sup>13</sup> P.AULAGNIER, *La violence de l'interprétation* PUF1975

---

<sup>14</sup>Psychiatrie : l'accès aux soins des personnes incapables de consentir Shizo ?..oui !Mai 2006

Nous sommes là face à une non reconnaissance totale de la réalité de la vie psychique. L'incapacité à consentir est l'expression d'une maladie biologique, qu'il convient de soigner pour prévenir un drame potentiel. « C'est bien des résultats des recherches tant fondamentales que cliniques que l'on peut attendre la plus grande progression de la qualité et de l'efficacité des soins. ».

Ebranlé par tant de convictions, je me suis tourné vers la science médicale. Le professeur N. Franck dans son ouvrage. « La schizophrénie, la reconnaître et la soigner » nous dit : « Le fait de vouloir expliquer la schizophrénie (ou les psychoses) par une simple atteinte des contenus de pensée (donnant une place centrale aux idées délirantes et à la conviction des patients) a longtemps obéré une part fondamentale de la problématique schizophrénique. Si les symptômes schizophréniques ne peuvent être considérés comme dus à des lésions du cerveau au sens anatomique du terme ainsi que le proposait Jackson, ils sont probablement (c'est moi qui souligne) à mettre en rapport avec des anomalies de son fonctionnement. »

« Il est très probable que des troubles de la connectivité cérébrale sont au centre des anomalies structurales et sous-tendent les anomalies du fonctionnement cérébral. »<sup>15</sup>

Nous sommes donc actuellement au niveau des hypothèses. Sur quoi s'appuient ces hypothèses. ?

1-« Des anomalies touchant l'organisation du comportement chez des sujets atteints d'une lésion dans le lobe frontal sont également rencontrées chez les patients schizophrènes. Cette constatation apporte des arguments en faveur de l'altération du fonctionnement frontal. » Certes, j'entends l'argument (Par ailleurs, il faudrait définir « les patients schizophrènes » mais c'est un autre débat), mais, si j'ai un caillou dans ma chaussure, je boite comme quelqu'un qui a une prothèse, ça n'a pourtant rien à voir. Cette similitude de comportement n'a pas valeur de preuve causale.

2- Les anomalies des volumes cérébraux et anomalies microscopiques dont l'étude a été réalisée par neuro imagerie.

Les anomalies observées, nous dit le professeur Franck ne sont pas spécifiques de la schizophrénie (p.112) qui précise même : « les données recueillies dans ce domaine vont majoritairement à l'encontre de l'hypothèse d'un processus évolutif » (p.113), ce qui n'empêche que « les anomalies constitueraient (conditionnel, c'est moi qui précise et qui souligne) une partie du support organique de la vulnérabilité de la schizophrénie (p.114). Les

exemples foisonnent. Le discours médical s'auto-justifie en permanence et ne prouve rien. C'est le règne de l'idéologie, mais reconnaissons au Pr. Franck l'honnêteté de son propos.

3- Le même raisonnement vaut pour le trouble génétique « le fait que pour le vrai jumeau d'un patient, le risque d'être malade ne soit pas de 100% mais d'environ 50% témoigne du caractère complexe et plurifactoriel de l'origine de la schizophrénie. En effet, deux vrais jumeaux devraient avoir tous deux la maladie ou en être tous deux exempts si seuls gènes intervenaient dans le développement de leur maladie (p 120 et 121), ce qui n'empêche que « plusieurs gènes contribuent au développement de la maladie. Les gènes sont impliqués à divers titres dans la transmission des informations entre neurones et dans le développement du cerveau. »

Plus provoquant pour la réflexion et la recherche, le fait qu'une corrélation statistique existe, à l'imagerie médicale, (« Des cartes de répartition du sang dont on tire des cartes d'activité du cerveau, plus une aire est active, plus elle requiert un afflux de sang important »(p37)) entre des manifestations du métabolisme du cerveau et des comportements qualifiés de psychopathologiques. Nos médecins organicistes font des premiers les causes des seconds. Dans l'état actuel des connaissances, cette hypothèse n'est pas plus argumentée que l'inverse : on sait en effet combien la vie émotionnelle peut prendre le langage du corps : j'ai la gorge serrée quand j'ai peur, je vais trembler, transpirer ou avoir des mixions intempestives dans certains états d'âme (mais peut être cela n'aurait rien à voir avec la maladie, la « vraie » ?)

Bref, comme dirait le professeur Franck : « la combinaison de facteurs génétiques, développementaux et environnementaux intervient dans la genèse de la maladie ». (p. 101) Mr Jourdain en aurait dit autant. Cela nous conforte dans l'idée que c'est bien d'une maladie dont il s'agit. Pourtant en est-on sûr ?

L'hypothèse médicale joue un rôle essentiel de réassurance par rapport à l'angoisse provoquée par la situation d'incompréhension et de souffrance qui s'exprime dans ce que nous qualifions de folie. Que les parents, plus que d'autres s'en emparent, cela n'a rien d'étonnant, et leur souffrance est celle d'une blessure narcissique qui peut être très profonde. Qui plus que les parents peut être sensible à la fois à la similitude et à l'altérité qui s'exprime dans la folie ? Pour reprendre l'expression d'Henri-Jacques Sticker (qui y voit la place de la personne handicapée en général), c'est à la fois la figure du double et l'inquiétante

<sup>15</sup> N.FRANCK, La schizophrénie, la reconnaître et la soigner Odile Jacob 2006

étrangeté.<sup>16</sup> J'y vois pour ma part aussi la place assignée au reste. Il faut bien que le reste trouve sa place quand la raison l'emporte. Mais ce reste, on ne veut pas le voir, on lui ferme sa porte, on le chasse, on tire la chasse. N'est ce pas aussi le destin de l'inconscient ?

Alors pour conclure, un exemple que j'ai particulièrement à cœur, d'une pratique d'Advocacy-France : Il est question de modifier la loi dite du 27 juin 1990 sur les conditions d'hospitalisation des malades mentaux, c'est à dire de l'hospitalisation sous contrainte. Le précédent gouvernement s'y était essayé dans le cadre de la prévention de la délinquance mais avait dû faire machine arrière. L'association, à cette occasion a écrit à Madame le Ministre de la Santé pour faire savoir ses positions : Seule une loi basée, non sur l'évaluation de la personne ( et sa caractérisation comme malade mentale) mais sur l'évaluation de la situation (et sa caractérisation comme dangereuse) est non discriminative quand il s'agit de légaliser une mesure privative de liberté (qui peut être nécessaire dans des cas exceptionnels) Si la rétention se fait dans un espace sanitaire, elle doit se faire sur la base d'un certificat médical et de 2 attestations prouvant que tous les moyens de discussion ont été épuisés.

Elle ne pouvait alors pas se faire au-delà de 72 heures sans la décision d'un juge civil spécifique (juge aux affaires psychiatriques), par ailleurs coordinateur d'une commission des affaires psychiatriques (CDHP élargie à l'extrahospitalier) Celui-ci statuera une fois par semaine le 1<sup>er</sup> mois, chaque mois pendant les 6 premiers mois, et procédera tous les 6 mois à une étude approfondie. Des équipes mobiles dépendant des centres d'accueil et de crise se déplaceront pour servir d'intermédiaires pendant les crises et les personnes de confiance seront généralisées. Il est vraisemblable que ces propositions ne seront pas retenues mais nous tenons à prendre date. Cela a-t-il à voir avec la psychanalyse ? A vous de juger si l'on peut considérer qu'il peut y avoir sujet sans sujet de l'inconscient et si le parlêtre doit être réservé au cadre du cabinet de psychanalyste.

Permettez moi, enfin, ce codicille, que je trouve plein d'humour. Je l'ai trouvé en 1<sup>ère</sup> de couverture du numéro 147/148 du périodique belge C4 « D'une certaine Gaieté » consacré à la santé mentale :

Madame, Monsieur, salut,

Comment tu te sens, ?  
t'aurais pas envie de mourir  
par hasard ou de disparaître,  
tu vois ?  
Ce que je te propose c'est que  
tu viens essayer mon divan,  
de t'allonger quoi et de tout nous  
raconter, ta vie, ta mère, ton lapsus,  
tes actes manquants, et moi je  
t'analyse tout ça bien fait vite fait  
Si tu as pas envie de t'allonger,  
Je veux bien le faire à ta place  
Et on s'arrangera pour l'argent  
Signé emma

---

<sup>16</sup> H.J.STICKER, Corps infirmes et sociétés  
Dunod 2005

**Bibliothèque pour une île déserte**

En cette période de post-gueule-de-bois  
électorale et pré-vacances je vous recommande la  
lecture d'un petit livre vif et drôle d'un de mes  
patients :

*Lettre ouverte à un fils d'immigré* de Nadir

DENDOUNE

aux éditions *Danger Public*

(je ne touche pas de commission sur les droits  
d'auteur !)

A tous très bonnes vacances et à bientôt

**Dominique Lallier-Moreau**

## **Convergencia**

**« Éloge de la Différence »**  
**Intervention au Congrès de Convergencia**  
**Paris, juin 2007**

**Lucía Ibáñez Márquez**

Le titre proposé pour ce congrès m'a tout de suite fait penser à l'Institution comme lieu de transmission. J'ai pensé à la cure, puis aux regroupements d'analystes comme lieux institutionnels.

À peine m'étais-je demandé, comment cette question de la transmission nous travaille aux CCAF? que des pensées sur mon expérience institutionnelle étaient déjà là.

Dans ma lancée, je vais essayer de tricoter ce qui m'est venu.

C'est sur le divan que l'institutionnel s'est imposé à moi comme un noyau central dans ma cure .

Cela se passait au Mexique, il y a déjà plusieurs années. À l'époque, j'avais espéré que l'Institution pour la psychanalyse eût quelque chose à proposer, je ne savais pas quoi au juste, qui la séparât et la démarquât des autres institutions, celles qui pèsent de leur poids élitiste sur le fonctionnement hiérarchique et qui organisent généralement les Sociétés en Amérique latine.

Les Institutions se construisent sur les refoulés de l'histoire et assurent la transmission de leur pérennité malade en soutenant le clivage social déjà bien présent.

Est-ce que les Institutions de Psychanalyse ont fait mieux ?

Elles se sont instituées autour des premiers pères fondateurs, ceux qui s'étaient déplacés à Vienne ou en Angleterre pour se former et ensuite ceux qui sont arrivés par les vagues d'immigration, notamment de l'Argentine.

Les Sociétés de psychanalyse qui se sont instituées en se démarquant de l'International par l'ouverture de la formation à des non-médecins ont organisé leur pratique institutionnelle à l'instar de son modèle. C'est-à-dire un programme de formation organisé par des modules d'enseignement et des séances de supervision qui donnaient lieu au

franchissement des grades et à des nominations.

Les discours sur la théorie analytique, notamment celui de l'école anglaise et le mode d'organisation institutionnel qui se tenait dans l'Institut de psychanalyse que je fréquentais rentraient en conflit avec ce que j'élaborais dans ma cure quant à mon désir de devenir analyste. Il n'y avait pas encore là, de place, pour parler du social et du politique qui devaient rester dehors comme une tare que nous assumions tous dans le silence.

De toute évidence, nous jouions à faire Ecole ; mais pourquoi étais-je si mal dotée pour jouer ce jeu ?

Lorsqu'on grandit dans un pays marqué par des différences sociales extrêmes, on est frappé de plein fouet par le déni social prévalent qui participe d'ailleurs, à ce qui structure la névrose singulière.

J'ai découvert le politique dans ma cure, parce que c'est là que j'ai pu parler de ce que je n'aurai pu dire nulle part ailleurs sans que cela me tombât dessus. Je l'ai aussi découvert dans la liberté inouïe que j'ai prise de pouvoir penser les institutions sociales de mon contexte à partir de leurs discours et de ce qu'elles m'avaient transmis de génération en génération.

Par chance, mon analyste qui s'était formé à la dure à l'IPA était un artiste ; ce qu'il je crois laissait une certaine perméabilité à ses oreilles qui auraient pu se boucher par ses résistances à mon questionnement sur l'institution à laquelle il appartenait et qui était censée me former analyste.

Je lui dois de m'avoir évité l'interprétation classique qui aurait ramassé mon malaise profond sous la rubrique de la culpabilité oedipienne. Sans tomber dans cet écueil, j'ai pu garder ma honte et une absence de réponse devant l'horreur de l'injustice sociale, ce qui a été certainement pour quelque chose dans mon

désir de pratiquer l'analyse.

A l'époque, j'ignorais que Lacan avait déjà lancé depuis 25 ans son questionnement sur le fait institutionnel et la formation des analystes. Ce n'est que plus tard, et en faisant un détour par la psychiatrie institutionnelle, que j'ai découvert son enseignement.

En menant jusqu'au bout sa révolte institutionnelle, Lacan fonde une Ecole, pour la disoudre ensuite. Il fait des propositions et il invente des dispositifs susceptibles d'accueillir des témoignages sur la construction singulière de l'analyse et le passage à l'analyste.

Lacan se met à réinventer l'institutionnel. Il marque une rupture avec le mode de fonctionnement soutenu depuis Freud par les Institutions. Il met en avant la nécessité de penser l'institution analytique, comme un lieu à créer et à recréer.

Depuis, nous sommes avertis de l'impossibilité d'enseigner une théorie analytique dans une Institution qui ferait modèle.

C'est bien pourquoi nous avons besoin de nous rencontrer et d'interroger ce que nous construisons dans nos lieux pour soutenir la cure et pour qu'elle continue à nous enseigner. Autrement dit, quelle politique soutenons-nous pour l'accueil du fait inconscient et pour la transmission de la psychanalyse?

La politique institutionnelle des associations n'est pas sans effet sur la pratique des cures et le devenir des analystes.

Je serai donc partie du Mexique avec la perception confuse d'un écart insoutenable entre l'espace de liberté que j'avais enfin découvert dans la cure et les discours et les pratiques idéologiques soutenus par les Institutions de psychanalyse.

Aux Cartels j'ai été accueillie sans préambule ni farandole. Vous pouvez imaginer qu'il m'aurait été impossible de me soumettre à nouveau à une procédure d'admission dans la perspective d'une nomination supposée garantir ma pratique.

Mais dès mon arrivée, j'ai été conviée à parler de ma pratique en cartel.

C'est autour de ce dispositif de cartel et de la passe que s'articule notre lien associatif aux CCAF. Ces dispositifs se pratiquent depuis le début de l'association, mais à l'épreuve de la pratique et de la réflexion, ils ont dû évoluer. Notre lien avec d'autres associations, notamment celles que nous rencontrons à

l'Inter-Associatif Européen, contribue à leur déconstruction et remise en jeu.

Nous participons à un protocole de passe inter-associative et nous avons décidé d'ouvrir notre dispositif des cartels de pratique à d'autres associations de l'Inter. La constitution de ces cartels est organisée, comme pour la passe, par le tirage au sort et le témoignage indirect.

Ce sont deux fils essentiels dans les procédures pour assurer la diversité de la composition des cartels, laisser le transfert se tisser à chaque fois autrement et donner ainsi une chance supplémentaire à l'accueil de la création inconsciente.

Si nous nous accordons à dire que ce dispositif a des effets sur l'analyste et sa pratique, la difficulté reste celle de les conceptualiser.

Le cartel de pratique est, tout d'abord un lieu de parole où chacun se risque à parler de sa pratique pour ensuite témoigner un par un à un cartel d'adresse sur les effets que cette expérience aurait eu sur chacun et dans la cure. Comme cela arrive dans les cures, il y a des cartels qui vont rapidement engager la parole au plus près de l'intime de la pratique ; puis d'autres, où le cartel ne fait que tourner autour. Autrement dit, parfois, nous en restons aux préliminaires.

Ceci dépend de l'espace transférentiel que le cartel crée et qui facilite ou pas l'avancée vers une parole qui s'énonce dans l'entrecroisement des dires qui échappent....

Les analystes parlent surtout de leur embarras, des impasses transférentielles, du rude dans la clinique.

Ces lieux disposés à accueillir une parole qui témoignerait d'une pratique restent énigmatiques pour moi.

Loin de moi de trouver dans ces protocoles la panacée à la transmission. Mais il y a des effets, des trouvailles, des restes... Toucher à des points d'encombrement redistribue autrement la jouissance, mobilise des restes d'accrochage au symptôme, réveille les points de surdité de l'analyste. C'est possible qu'une certaine souplesse à entendre les autres, à penser la pratique, se dégage de ces expériences.

Ces lieux me paraissent susceptibles de soutenir la fonction analytique, de garder en éveil la position analysante de l'analyste et sa disponibilité au transfert.

Quant à la passe inter-associative à laquelle nous participons, elle me paraît accueillir autrement la question de l'analyste. Si ce dispositif avait été pensé comme susceptible de nous enseigner sur le passage à l'analyste, le fait que des praticiens, avec une longue pratique de l'analyse viennent à la passe, met ce dispositif à une autre place aujourd'hui. C'est du moins l'interrogation que je garde de ma participation récente à des cartels de passe : s'engager dans la passe après des années de pratique pour parler de la traversée de la cure et pour témoigner d'un engagement qui dure. Aller à la passe témoigne d'un dire sur le devenir analyste à chaque fois, pour interroger si on est encore dans le désir, ou alors s'il se meurt...

Il n'y a pas de passe type. La passe ne peut pas être un dispositif institué sans bouleverser l'institution. Elle est elle-même institution à se recréer. C'est d'ailleurs la question du passant qui l'invente ; à condition que le cartel de passe s'y prête, parce que pour l'entendre, il faudra que le cartel de passe fasse d'elle sa propre question.

Les dispositifs dérangent l'institution, c'est un jet qui insiste à créer de la mouvance dans l'institué. Ils participent à briser la logique du bloc institutionnel; les enjeux de pouvoir délimités peuvent alors tourner.

Cela me rappelle un moment signifiant dans l'association. Nous discutons sur les enjeux et les effets de notre lien avec l'Inter Associatif-Européen de Psychanalyse, puis avec celui que nous soutenons à Convergencia.

Notre inscription à Convergencia est perçue dans l'association comme un lien lointain seulement accessible à quelques-uns. Les séminaires réguliers de l'Inter-Associatif auxquels nous pouvons nous rendre facilement donnent une certaine consistance à nos rencontres et surtout produisent des effets sur nos dispositifs de travail.

Comment avancer dans ce sens avec Convergencia ?

Quels dispositifs faudrait-il inventer pour que notre inscription dans ce Mouvement puisse avoir plus de répercussion à l'intérieur de l'association?

Avec l'idée de travailler cette question, nous avons pris la décision d'élire par vote quatre délégués qui pourraient constituer un cartel pour travailler le lien avec l'Inter-Associatif Européen et un autre pour Convergencia.

La constitution de ces cartels a été notre manière de répondre à la nécessité de mettre du jeu, du mouvement, dans l'élection des délégués devant cette sorte de clivage qui s'était installé entre la vie intra-associative pour certains et l'inter pour d'autres.

La rotation des délégués me paraît une nécessité pour constituer des compositions diverses à l'intérieur de l'association, mais aussi pour renouveler des comités de liaison qui puissent accueillir et relancer à chaque fois différemment les questions adressées par Convergencia.

Ce qui m'est apparu avec évidence, c'est l'importance qu'a pour moi le fait que l'association à laquelle je souscris inscrive et instaure des liens de travail avec d'autres associations et que nous puissions garder en tension la question de cet engagement.

La particularité de Convergencia réside dans la possibilité que nous pouvons prendre, d'interroger la pratique analytique dans des cultures et modes d'organisation sociales diverses et de nous laisser enseigner par la pluralité des langues.

L'évocation de mon expérience institutionnelle au Mexique ne me paraît pas, hélas !, relique à garder dans les archives de mon histoire personnelle.

Que des Institutions de psychanalyse participent à la transmission des discours idéologiques n'est pas si lointain de notre actuel.

La procédure de réglementation des psychothérapies en France entamée depuis deux ans est venue questionner les institutions de psychanalystes et leurs politiques.

Cet événement a mis en avant la difficulté pour les associations à faire ligne de front ensemble au sein des réseaux inters-associatifs face à des enjeux politiques de taille. Il l'est toujours puisque la législation avance en Europe et que la pratique de la psychanalyse risque tout simplement de s'y perdre au sein des grands Instituts de formation, ou au mieux, et cela serait une meilleure destinée, subsister comme en Italie sous l'insigne du culturel. Pourquoi pas ? Elle est peut-être bien là à sa place.

Soutenir que la psychanalyse ne s'enseigne pas mais qu'elle se transmet met l'institution au

sein de l'enjeu. Le lieu de transmission par excellence reste la cure, mais, là encore, jusqu'où la pratique de l'analyste n'est-elle pas imprégnée des dogmatismes institutionnels qui eux aussi se transmettent ?

La psychanalyse ne peut être qu'inventée à chaque fois dans la cure, mais aussi dans l'Institution, si l'on considère que dès que l'on parle à d'autres de notre pratique, nous inventons la clinique.

Nous avons été avertis du caractère sclérosant et pernicieux de l'Institution dès qu'elle s'installe comme le lieu sécurisant du savoir et du savoir-faire.

C'est pourquoi les choix des Institutions de psychanalyse quant à leur position inter-associatives deviennent un enjeu politique de taille pour l'avenir.

Convergencia  
Mouvement lacanien pour la psychanalyse freudienne  
Comité de liaison français

Compte rendu (des éléments notables)  
du Comité de liaison général,  
Paris, 18 et 19 juin 2007

**18 juin 2007**

**0. Quorum, paiement des quote-parts financières :** 30 associations au total sont présentes ou représentées sur les deux jours.

Sont présentes, mais dans l'incapacité de voter par absence de paiement de la quote-part financière depuis plus de deux ans, 2 associations :

- – Le Cercle freudien
- – Le Mouvement du coût freudien ;

Sont absentes et non représentées mais sans retard notable de paiement, 7 associations :

- – Apertura,
- – le Centre de recherches en psychanalyse et écritures,
- – Escuela de Psicoanálisis de Tucumán,
- – Fundacion psicoanalitica Madrid 1987,
- – Inverció psicoanalitica,
- – Letra...,
- – Nodi freudiani,

parmi lesquelles 2 ont participé au IIIème Congrès ;

Sont démissionnaires et absentes,

- Espacio psicoanalitico,
- Psychanalyse actuelle

(qui souhaite une situation non statutaire de membre correspondant et ne plus être membre « à plein » — selon le SMS de J.-J. Moscovitz)<sup>1</sup> ;

Sont radiées pour absence et non-paiement depuis longtemps, 3 associations :

- Cosa freudiana,
- Escuela freudiana de Montevideo
- Fondation européenne pour la psychanalyse

À noter que le Mouvement du coût freudien doit décider de la persistance de son appartenance à Convergencia en septembre 2007, comme du remboursement de ses dettes. De même pour la Fondation européenne pour la psychanalyse en octobre 2007.

Sont intégrées par un vote à l'unanimité 2 associations :

- L'acte psychanalytique (de Belgique)
- Le Centre psychanalytique de Chengdu (Chine).

Huo Datong fait la promesse solennelle de ne pas travailler avec J.-A. Miller.

On compte donc actuellement 37 associations dans Convergencia, sachant que le Mouvement du coût freudien est sortant.

**Une motion de soutien au Centre psychanalytique de Chengdu — précisant l'admission du CPC dans Convergencia et faisant état d'une collaboration de travail datant de plusieurs années — est votée à l'unanimité par applaudissements.**

**Mandat est donné à René Lew pour la rédiger et l'envoyer à la FID pour diffusion.**

1. **En fin de matinée**, Paola Mieli (Après-coup) trouve opportun de mettre une proposition à la discussion. Elle fait état de « difficultés de travail dans certains comités de liaison locaux ». Après-coup, considérant que les Comités de liaison locaux ne sont pas la seule forme de travail prévue dans nos statuts, propose que les liens de

---

<sup>1</sup> Par téléphone, le 20 juin, J.-J. Moscovitz indique que ce fut une erreur d'interprétation et qu'il posait la question de membres correspondants pour d'autres associations. Psychanalyse actuelle reste donc membre et doit acquitter son retard de paiement.

travail entre associations ne soient pas uniquement organisés géographiquement. Il n'est ni obligatoire ni nécessaire de travailler en CLL ou Comité de liaison régional.

L'après-midi, Frédéric de Rivoyre (Espace analytique) fait une brève visite au CLG et reprend la même proposition (dont il n'attend pas la discussion pour repartir) pour demander la création de liens de travail hors CLL, il spécifie qu'Espace analytique ne participera plus au CL français.

Très allusive, P. Mieli poursuit son argumentaire. « Dans certains pays, le CLL ne marche pas. Il s'agit de réinvestir Convergencia, sans passer par le CLL... Impasses de certains CLL... Enlever la restriction géographique... trois associations peuvent travailler sur un projet, y compris un Congrès de Convergencia. »

Françoise Petitot (Mouvement du Coût freudien) : L'Inter-associatif européen de psychanalyse ne veut pas travailler avec le CLF, mais n'a pas d'autre interlocuteur ; pourtant certaines associations de Convergencia ont des liens de travail qui ne passent pas par le CLF.

Liliana Donzis (EFBA) : Convergencia est une nouvelle façon de travailler, il faut mettre en pratique cette façon et lire les symptômes qu'on produit.

Antonia Portela Magalhães (Praxis) : Il ne faut pas court-circuiter le niveau local par l'international.

Catherine Delarue (Analyse freudienne) rappelle que l'IAEP a aussi été invalidé par les grandes associations qui forment le noyau du dit Groupe de contact qui traite directement avec les pouvoirs publics.

Pura Cancina (EPSF de Rosario) soutient tous les modes de travail et de liaison et propose la création de CL qui laisseraient de côté la question géographique.

Serge Vallon (CCAF) : deux erreurs stratégiques ont été commises :

1°- géographiquement, la superposition de la structure locale de Convergencia là même où existait déjà l'IAEP.

2°- la sous-estimation de notre capacité d'intégration politique dans Convergencia. Le poids de Convergencia ne peut venir du CLF mais d'une instance plus globale pour jouer un rôle politique.

Hugo Ruda (IPBA) souligne que l'Acte de fondation est bien un acte auquel il s'agit d'être fidèle, y compris pour inventer de nouveaux dispositifs.

Paola Mieli : pour faciliter les liaisons de travail il ne faut pas les empêcher par des structures rigides.

Cécile Cacoub (Cercle freudien) : il est indispensable que l'organisation de Congrès soit le fait d'un CLL.

Daniel Paola (EFBA) : si le CLF devait se dissoudre maintenant il ne subsisterait que ce fantasme que Convergencia soit uniquement un regroupement sud-américain. D. Paola lit une lettre de Jean Charmoille (Insistance — absente du CLG et du Congrès) parlant de « malentendus » dans la préparation du Congrès, de « détérioration du climat de confiance », d'« imaginer une évolution de la procédure qui permettrait un climat relationnel plus propice au travail ».

Pierre Smet (L'acte psychanalytique) : Comment faire pour que persiste la visée qu'il y ait de l'analyse ?

[Diverses interventions non reprises]

Paola Mieli a entendu 5 associations françaises avec lesquelles elle travaille expliquer leur malaise.

René Lew (Dimensions de la psychanalyse) reprend tout cet argumentaire pour en pointer le côté fallacieux et destructeur, et démontre point par point la volonté de réduire l'ampleur de Convergencia au travers de propos allusifs, vagues, libéraux uniquement en apparence.

En substance : 13 associations françaises sont passées par le CLF. Quand on parle de développer des liaisons, on peut s'apercevoir que l'action de bon nombre d'entre elles qui s'éloignent de Convergencia vise tout le contraire. (Ainsi ni Espace analytique ni Insistance n'ont participé au Congrès — ce qui aurait été une façon explicite de soutenir Convergencia.) On renverse l'ordre des choses au travers d'une argumentation se voulant innovatrice, libérale et faisant semblant de développer le travail en en aplanissant les difficultés. C'est un leurre. Le CLF n'est pas à l'origine des problèmes mais les subit, la volonté de nombre d'associations est de vider Convergencia de ses forces en France et donc de s'en prendre au CLF en le vidant de sa substance, comme par exemple, en boycottant le Congrès.

Étant entendu que les 13 associations ont toutes participé à un moment ou à un autre à l'un au moins des colloques au moins annuels du CLF, on ne peut donc pas dire que le CLF ait empêché des liens de travail. Pour le reste, certaines n'ont pas participé aux autres travaux du CLF.

- Les séminaires psychanalytiques de Paris n'ont jamais participé au CLF ni payé leur quote-part (radiés au CLG de Paris, juin 2005),

- L'Association lacanienne internationale, idem

- La Société de psychanalyse freudienne a quitté Convergencia en 2005,

- La Fondation européenne pour la psychanalyse n'a jamais participé aux réunions du CLF,

- Espace analytique n'a plus participé aux réunions depuis que leur délégué n'est plus Hector Yankelevich,

- Psychanalyse actuelle pousse vers l'IAEP plutôt que vers Convergencia — mais a soutenu la préparation du Congrès,

- Le Centre de recherches en psychanalyse et écritures n'a guère participé — et se dissout dans le brouillard,

- Le Mouvement du coût freudien n'a jamais vraiment soutenu F.Petitot,

- Insistance a suivi J. Charmoille. Il n'y a pas eu de « malentendu », mais Charmoille a été prié par le CLF de ne plus agir en son nom propre au titre d'AOCC-3, de là sa démission — ce qui n'est pas la preuve d'une volonté de travail en commun.

- restent • les Cartels constituants de l'analyse freudienne (qui reviennent au CLF via AOCC-3 après s'en être abstenus),

- Analyse freudienne,
- Le Cercle freudien,
- Dimensions de la psychanalyse.

Il est impossible d'affirmer quoi que ce soit qui mette en question la volonté de travail commun du CLF ou la moindre mise à l'écart d'une association. Le « malaise » est entièrement fabriqué pour obtenir la disparition du CLF.

[Fin des notes : René Lew quitte la séance.]

### 19 juin 2007

Le problème est repris.

Robert Lévy (Analyse freudienne) : Depuis plus de 10 ans, nous essayons de soutenir avec le plus grand désir l'acte posé par la constitution du Mouvement Convergencia. C'est la première fois hier qu'un discrédit a été porté sur les personnes et le travail d'une de nos instances représentatives, le CLF. Je pense que c'est un moment grave pour notre mouvement. C'est la première fois que la haine l'emporte sur le lien social. Je crois que le CLF, quel que soit le nombre de ses participants, comme les personnes qui représentent les institutions dans le CLF, ont travaillé d'arrache-pied, afin que nous puissions réaliser le congrès auquel vous avez participé et aussi pour que se tienne ce CLG. Il est pour le CLF absolument insupportable d'entendre que les façons de jouer de sentiment des uns par rapport aux autres, d'amitié et d'inimitié, pourraient être un motif de ne pas participer à une instance représentative. Il est insupportable que de soi-disant relations difficiles puissent amener à remettre en question cette instance représentative de Convergencia qu'est le CLF. C'est pourquoi je

crois que notre règle du jeu implique que chacun puisse participer aux instances telles que nous les avons choisies, y compris en étant éventuellement dérangé. La notion, même de lien social dérange — et opère avec plus ou moins de sympathie. Pour toutes ces bonnes et mauvaises raisons, il y a les CLL et CLG dans Convergencia. On n'est pas obligé d'être des amis — mais on est obligé de jouer les mêmes règles du jeu. C'est en fonction de ces règles qu'il est doublement insupportable pour le CLF d'entendre les critiques extrêmement acerbes de certaines associations et de certaines personnes qui n'ont pas joué les règles du jeu de Convergencia depuis longtemps. Il y a peu de règles — l'une est que pour participer à Convergencia (voter, et prendre sa place dans les congrès et au CLG), il faut un acte de paiement. Je constate que ce sont les associations qui ont critiqué le CLF qui n'ont pas joué le jeu minimal

- soit n'ont pas payé la quote-part,
- soit ne sont pas venues au CLF,
- soit n'ont pas accepté de participer au Congrès,

et qui hier n'étaient pas présentes pour soutenir personnellement leur propre critique.

Paola, nous t'aimons beaucoup, mais cela ne t'autorise pas à être le porte-parole d'associations qui n'ont pas besoin de passer par New-York pour se faire entendre ici. Je regrette que tu te sois sentie la mission de représenter des personnes qui auraient pu être présentes pour s'expliquer parce que parisiennes.

Je demande donc aux collègues représentant les associations membres de Convergencia de voter une motion de soutien au CLF en fonction du discrédit qui a été posé à son encontre, d'autant que le CLF a toujours été ouvert à ceux qui souhaitent y travailler.

Paola Mieli est désolée que les questions posées hier aient été entendues comme une attaque ou un discrédit. Elle n'était pas au courant du problème. Le mot « discrédit » la surprend beaucoup, il n'était pas dans sa bouche. P. Mieli a congratulé R. Lew et le CLF pour leur travail, et a remercié AOCC- 3 qu'elle respecte éminemment. Il n'y a pas de discrédit de la part d'Après-coup. Sa préoccupation est traduite comme une attaque. Nous ne connaissons pas tout, dit-elle, et elle regrette d'avoir touché à des questions qu'elle ne connaît pas suffisamment. Il n'était question que de la multiplicité des liaisons de travail, sans haine.

Hugo Ruda : il n'est pas nécessaire de faire un vote de soutien. Mieux vaut ne pas cacher les symptômes, car c'est la seule chose qui oriente dans la politique.

Pour des questions d'amour et de haine, il n'y a pas de nouveauté. Il est bien d'accord

pour établir des règles du jeu permettant qu'il y ait une multiplicité de liens — mais quels liens ?

Il s'agit de savoir pour quelles raisons politiques le CLF a été attaqué ou s'est senti attaqué.

Roberto Harari : À ce moment critique, il faut faire un peu d'histoire. Il ne s'agit pas uniquement de parler de la multiplicité des liens, mais d'insister sur l'organisation non pyramidale de Convergencia, avec un centre vide.

Comme c'est spécifié dans l'acte de fondation, il s'agissait de penser une internationale qui ne fût pas issue du vieux continent et d'essayer de régler la dispersion infinie du lacanisme.

C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés des collègues français en dehors de liens pyramidaux. C'était probablement un acte tordu.

Il n'y avait pas de grande sympathie des Français pour ce projet — voire même il y avait un rejet fondamental du projet. Rappelons-nous le fax de Charles Melman à Barcelone parlant de danger pour la psychanalyse. La fondation a donc eu lieu en deux temps et ce fut une concession aux Français. C'est probable qu'il y a un choc au niveau des discours. Le projet de Convergencia a été une interprétation en acte dans l'extension de la psychanalyse — avec un traitement symbolique des haines et du scissionisme. Mais on est toujours confronté au retour du refoulé. En fait, il faut maintenir cet acte de vider le centre.

Jean-Jacques Moscovitz, dans son projet de travail en commun entre l'IAEP et Convergencia, en créant une nouvelle société de psychanalyse, juxtapose un Autre encore à l'Autre de l'Autre. Cela s'oppose au projet de Convergencia.

R. Harari n'est pas surpris par les questions politiques : il ne s'agit pas de haine mais de questions de centralisme politique. Comme c'est là un projet issu d'Amérique du Sud et qu'il est soutenu par la majorité des collègues français, il n'est donc pas étonnant que le retour de message soit le suivant : Convergencia doit être laissée aux Sud-Américains et aux Australiens (c'est-à-dire les colonies) auxquels elle convient. Mais ce ne serait pas pour l'Europe.

Il faut reconnaître qu'à part quelques-uns, il n'y a eu de la part des Français la moindre tentative de proposer ce lien entre Français et Sud-Américains, mais ce fut toujours en sens contraire.

En conclusion, l'idéologie du ghetto peut tout à fait se retrouver dans la façon qu'aurait chaque continent de se fermer sur soi.

[Multiples interventions]

Le CLG vote en définitive à l'unanimité par applaudissements la motion suivante (reprise des termes proposés par Serge Vallon) à envoyer à la FID pour diffusion.

**« Le Comité de liaison général de Convergencia, mouvement lacanien pour la psychanalyse freudienne, réuni à Paris le 19 juin 2007, soutient le Comité de liaison français en le remerciant pour la tenue du IIIème Congrès international de Convergencia dans les conditions difficiles qui sont celles de la psychanalyse en France. »**

Cette discussion ayant embouteillé le CLG, et empêché l'avancée des travaux, seuls deux autres points de l'ordre du jour seront encore discutés. Les autres points non abordés de l'ordre du jour devront être repris lors du CLG suivant.

N. B. : Le CLG de Buenos-Aires en 2006 avait pourtant décidé qu'aucune intervention intempestive ne modifie l'ordre du jour décidé.

## 2. Sur la FID

Daniel Paola : il faut que la FID ne soit pas uniquement située dans les lieux où existent déjà des CLL ou CLR privilégiés. Un CLL potentialise fortement l'idée d'une « véritable » orientation de Convergencia, la vérité étant vue de sa fenêtre. Comme il ne faut pas transformer Convergencia en un mouvement de grandes cités, mieux vaut que la FID dépasse les CLL. Liliana Donzis propose d'adopter à la FID des associations qui ne participent pas d'un CLL, aussi afin qu'elle s'internationalise.

Diana Voronovsky : que la FID ne soit plus à Buenos-Aires.

Hugo Ruda : la page Web s'est constituée en forum ouvert à tous les membres des associations constituant Convergencia (dont il faudrait fournir les listes à la FID).

Robert Lévy : La FID devrait rendre compte de tout ce que les associations de Convergencia organisent, ainsi la FID tiendrait-elle la fonction d'une coordination dans Convergencia, c'est là le minimum d'organisation.

FID : Chaque association dispose de son link particulier. Certains textes peuvent se trouver sur la page Web centrale, d'autres sur le link de l'association. La page centrale va refléter les activités organisées par trois associations ensemble et les textes afférents. Sinon les

informations et les textes seront téléchargés dans le link de chaque association. Il s'agit donc d'alimenter la FID.

D. Voronovsky propose qu'une seule association gère la FID avec la collaboration d'une commission internationale. (Multiples propositions qui infléchissent cette organisation : non reprises ici, mais il s'agit de savoir si l'exécutif de la FID est le fait d'une association, de deux, d'un CLL, ...)

Plusieurs décisions sont prises dans la suite de la discussion.

1. L'organisation de la FID est modifiée.

**Après un an de fonctionnement incluant la présence d'une commission d'assesseurs, la nouvelle organisation sera critiquée et éventuellement revue.**

(À l'unanimité).

2. Cette réorganisation est la suivante :

**La FID est située encore pour un an à Buenos-Aires, mais au CLBA est adjoint le CLR du Brésil sous la responsabilité duquel la FID passera dans un an.**

**Les assesseurs sont**

- **le CLF,**
- **Après-coup,**
- **REAL,**
- **APSF.R**

(Adopté à l'unanimité.)

### **3. Financement du Congrès**

Compte rendu du bilan financier par Jacquemine Latham-Koenig, trésorière d'AOCC-3 et Cécile Cacoub, présidente.

Voir ce CR ci-joint.

Discussion sur l'usage de la quote-part de 300 \$ annuels par association : ce financement (FID+CLG+reliquat pour le Congrès) est insuffisant pour organiser un Congrès. Les associations débitrices du IIIème Congrès (et y ayant participé) règlent leurs dettes.

### **4. IVème Congrès**

La date est repoussée d'un an : **le IVème Congrès de Convergencia se tiendra en 2009 à Buenos-Aires** (à l'unanimité). Thème et dispositif ne sont pas discutés pour l'instant.

### **5. Le prochain CLG**

se réunira en 2008 à Porto Alegre (Brésil) sur deux jours avec un troisième jour de colloque. (À l'unanimité).

3. Pour mémoire, la réponse de l'I.A.E.P.au CLF (reçue le 26 janvier 2007).

## **Information**

## **L'École de psychanalyse Sigmund Freud et la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse**

### **Organise un colloque :**

La « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » en 2007

Dès lors que l'École freudienne de Paris a été dissoute, en quoi la Proposition de 1967 garde-t-elle une actualité ? La reprise, en France, par une douzaine d'associations ou écoles d'un dispositif de passe semble indiquer qu'elle continue à représenter un enjeu. Est-ce un enjeu au regard de la logique de formation que Lacan a tenté d'instituer ? Un enjeu au regard de questions cliniques et théoriques qui peuvent être éclairées et élaborées à partir du mode de témoignage indirect que permet ce dispositif : quelle est, par exemple, la spécificité du désir de l'analyste dans le champ du désir ? Les coordonnées du moment de passe dans la cure sont-elles, ou non, en rapport avec celles de la fin de l'analyse ? etc. La Proposition est-elle un enjeu au regard de la question de l'institution psychanalytique ? À quelle condition peut-elle contribuer à ce que la psychanalyse ne soit pas dissoute dans la psychothérapie et à ce qu'elle soutienne sa responsabilité dans la culture ?

Depuis 1967, différentes versions du dispositif de passe, avec ou sans nomination d'AE, ont été mises en place. Mais, qu'elles aient repris ou non l'expérience de la passe, toutes les associations ou écoles issues de la dissolution de l'AFP portent la trace de la Proposition : les enjeux qu'elles soutiennent en reconduisant cette expérience, ou en l'abandonnant et en faisant fonctionner des dispositifs de reconnaissance, marquent le style propre à chacune. La question maintenue par la relève de la Proposition concerne donc tous les analystes formés à l'enseignement de Lacan.

Une rencontre autour des expériences actuelles permettrait d'interroger les différences manifestes entre les dispositifs. Tiennent-elles à des lectures différentes de la Proposition et de ses suites, à des analyses différentes de l'histoire et de l'actualité du mouvement lacanien ? Tiennent-elles à des différences de positions à l'endroit des enjeux de formation, de théorie et de clinique, d'institution ? Permettent-elles de faire la part entre ce qui serait un noyau

structural de la Proposition et des variantes dans sa mise en œuvre ? Situer aujourd'hui la nomination de « l'analyste de l'École » permettrait d'interroger si « école » reste un terme de référence dans le champ de la psychanalyse, que l'on en ait ou non l'usage.

Nous invitons écoles et associations pratiquant une procédure de passe avec, ou sans, nomination à un échange pour confronter les dispositifs et leurs préalables, et les réflexions sur ces expériences. Nous souhaitons que la tenue de ce colloque soit tournée vers un avenir du mouvement psychanalytique où les différences ne contribueraient pas seulement à la dispersion.

Samedi 6 octobre 2007, de 14 h 30 à 18 h 30

Dimanche 7 octobre 2007, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

au 92 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Avec la participation de :

Acte analytique, Analyse freudienne, Association de psychanalyse Jacques Lacan, Cartels constituants, Dimensions de la psychanalyse, École lacanienne de psychanalyse, Psychanalyse actuelle.

Tarif : 70 €

L'après-midi du samedi sera suivi d'un cocktail.

## **Bloc-notes**

*Le prochain Courrier paraîtra  
Mi- novembre  
Vos textes le plus tôt possible et pas plus tard que fin octobre  
Merci  
Michele.skierkowski@free.fr*

*Nous accueillons un nouveau membre : Franck  
Gautret  
Et J.M. Darchy vous signale un changement  
d'adresse professionnelle.*

## **Annuaire**

## Annuaire des membres de l'Association Septembre 2007

**Mme ALLIER Danielle**

Prof. : 223 C, rue du Triolet., 34090 Montpellier  
Tél. : 04 67 61 17 85  
E-mail : [d.allier@wanadoo.fr](mailto:d.allier@wanadoo.fr)

**M. AMESTOY Christophe**

Prof. : 35, rue Debelleyne  
75003 Paris  
tel. : 01 42 78 31 84  
Privé : 18, rue des Renouillères  
Saint Denis 93200  
Tél. : 01 42 43 63 70  
E-mail : [jc.amestoy@cegetel.net](mailto:jc.amestoy@cegetel.net)

**M. BARTHELEMI Michel**

Prof. : 22, rue de l'Argenterie, 34000 Montpellier  
Tél. prof. : 04 67 60 83 34  
Tel privé : 04 67 60 98 91  
Fax : 04 37 60 74 03  
Tél. mobile : 06 20 61 67 15  
E-mail : [barthelemi.michel@wanadoo.fr](mailto:barthelemi.michel@wanadoo.fr)

**Mme BEAULIEU Agnès**

Prof : Le Savot et Les Blaches, 26170 Merindol-les-Oliviers  
Tél. : 04 75 28 77 95  
Tél. mobile : 06 67 79 64 41  
E-mail : [beaulieua@wanadoo.fr](mailto:beaulieua@wanadoo.fr)

**M. BIETH Frédéric**

Prof. : 21, rue au Maire, 75003 Paris  
Tél. prof. : 01 42 77 22 12  
Tél. : 01 44 61 75 13  
E-mail : [frederic.bieth@free.fr](mailto:frederic.bieth@free.fr)

**Mme BONNEFOY Yvette**

48, rue de la Glacière, 75013 Paris  
Tél. : 06 08 99 76 33  
E-mail : [bonnefoy.yvette@orange.fr](mailto:bonnefoy.yvette@orange.fr)

**M. CHOUCAN Pierre**

31, rue du Fossé  
78600 Maisons Lafitte  
Tél : 01 34 93 92 32

**M. CIBLAC Guy**

196 bis, rue Ancienne de Montmoreau, 16000 Angoulême  
Tél. : 05 45 61 34 95  
Fax : 05 45 61 71 61  
Tél. mobile : 06 08 40 00 32  
E-mail : [Ciblac.guy@wanadoo.fr](mailto:Ciblac.guy@wanadoo.fr)

**Mme COLLET Catherine**

11, rue Georges Brassens  
31200 Toulouse  
tél. : 06 14 12 45 88

**Mme COLLIN Nadine**

18, rue Marie Curie 78990 Elancourt  
Tel : 01 30 62 41 64  
Tél. mobile : 06 07 38 06 41  
E-mail : [nadinecollin@aol.com](mailto:nadinecollin@aol.com)

**Mme COLOMBIER Claire**

58, rue de Crimée 75019 Paris  
Tél. : 01 43 79 35 27  
Fax : 01 43 79 35 27  
E-mail : [clairecolombier@wanadoo.fr](mailto:clairecolombier@wanadoo.fr)

**M. DARCHY Jean Michel**

Prof. : 2, rue N.D.des sept Douleurs  
Résidence "Le bon pasteur" Bât. D  
84000 Avignon  
Tél. : 04 90 85 67 78  
Privé : 28, rue V. Vangogh 84 310 Morières les Avignon  
Tél. : 04 90 31 12 26 - Fax : 04 90 33 51 50  
Tél. mobile : 06 14 49 81 30  
E-mail : [jmdarchy@hotmail.com](mailto:jmdarchy@hotmail.com)

**Mme DEFRANCE-LEMAI Maryse**

84, rue Carnot, 59200 Tourcoing  
Tél. : 03 20 25 20 10

**Mme DELAPLACE Martine**

Prof. : 57, rue Caulaincourt, 75018 Paris  
Tél. : 06 62 05 94 45  
E-mail : [martinedelaplace@free.fr](mailto:martinedelaplace@free.fr)

**M. DELOT Daniel**

Prof. : 585, avenue des Déportés, 62251 Hénin-Beaumont  
Tél. : 03 21 20 00 97  
Privé. : 162, rue de l'Abbé Bonpain, 59800 Lille  
Tél. : 03 20 31 04 27  
Fax : 03 21 49 80 10

**M. DEMANGEAT Michel**

39, rue Charles Monselet. 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 81 30 05

**Mme DENECE Estelle**

150, bd du Montparnasse, 75014 Paris  
Tél. prof. : 01 43 21 11 07  
Tél. privé : 01 46 64 22 16  
E-mail : [estelledenece@tiscali.fr](mailto:estelledenece@tiscali.fr)

**Mme De ROUX Delphine**

résidence Le Lèz, Bt B.  
14, rue des Roitelets, 34000 Montpellier  
Tél. : 04 67 72 86 78  
E-mail : [delphine.deroux@club-internet.fr](mailto:delphine.deroux@club-internet.fr)

**M. DESROSIERES Pierre**

26, rue des Écoles, 75005 Paris  
Tél. prof. : 01 40 51 71 25  
Tél. privé. : 01 40 51 71 60  
Fax. : 01 45 21 49 15

**M. DIDIER Éric**

5, rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris  
Tél. : 01 42 23 30 73  
E-mail : [jeanericdidier@yahoo.fr](mailto:jeanericdidier@yahoo.fr)

**M. DIDIERLAURENT Michel**

Prof. : 17, rue des Minimes, 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 23 92 - Fax : 04 73 19 23 91  
Privé. : 3, place Michel de l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 91 18 88  
E-mail : [michel.didierlaurent@wanadoo.fr](mailto:michel.didierlaurent@wanadoo.fr)

**Mme DURAND Isabelle**

Prof. : 45, chemin des Grenouilles  
38700 La Tronche  
Tél. : 04 76 18 22 30  
Privé : 52, rue Auguste Renoir  
38420 Le Versoud  
Tél. : 06 13 04 65 03

**M. EYGUESIER Pierre**

Prof. : 32, rue d'Orsel, 75018 Paris  
Tél. : 01 42 23 24 13  
Privé : 80 rue Ménilmontant 75020 Paris  
Tél. et fax : 01 42 59 76 38  
E-mail : [kliketi@libertysurf.fr](mailto:kliketi@libertysurf.fr)

**M. GAUTRET Frank**

185 bd Vincent Auriol esc.32  
75013 Paris  
tel : 01 45 84 59 86  
Tél. mobile : 06 14 10 54 81  
E-mail : [frank.gautret@free.fr](mailto:frank.gautret@free.fr)

**Mme FRANCHISSEUR Marie-Françoise**

Le Sévigné, 114, avenue de Royat, 63400 Chamalières Royat  
Tél. : 04 73 35 88 28  
E-mail : [franchisseur@wanadoo.fr](mailto:franchisseur@wanadoo.fr)

**M. GENIN Yves**

22, rue de Bellechasse, 75007 Paris  
Tél. : 01 47 05 28 59

**M. HAJLBLUM Serge**

11 bis, rue du Val de Grâce, 75005 Paris  
Tél. prof. : 01 46 34 15 44  
E-mail : [sh44@free.fr](mailto:sh44@free.fr)

**Mme HERAIL Claudine**

4 rue des Roches rouges  
34 080 Montpellier  
Tél. : 04 67 03 38 09  
E-mail : [claudine.herail@club-internet.fr](mailto:claudine.herail@club-internet.fr)

**M. HOLTZER Jean-Pierre**

44, rue du Colombier 45000 Orléans  
Tél. et fax : 02 38 62 13 39  
Tél. mobile : 06 80 02 43 27  
E-mail : [jean-pierre.holtzer@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.holtzer@wanadoo.fr)

**Mme IBANEZ-MARQUEZ Lucia**

Prof : Palazzo Del Rialto 207, 8 rue des Consuls Port Ariane,  
34970 Lattes  
Tél. : 04 67 15 35 62  
Priv. : Château le Villaret, 34190 Brissac, Ganges  
Tél. prof.: 04 67 73 42 81  
Fax : 04 67 73 46 64  
E-mail : [libanezm@orange.fr](mailto:libanezm@orange.fr)

**Mme JAEGER Anne**

Prof. : 19, rue Condorcet, 84 100 Orange  
Tél. : 04 90 34 66 08  
Tél. mobile : 06 09 59 07 63  
E-mail : [ajzepeda@wanadoo.fr](mailto:ajzepeda@wanadoo.fr)

**M. KEMPF Jean-Philippe**

11, rue Simon Derevre, 75018 Paris  
Tél. : 01 42 55 07 44  
Mobile : 06 82 81 96 82

**M. LADAS Costas**

188. 13d. Jean Mermoz, 94 550 Chevilly-Larue  
Tél. prof. : 01 46 61 41 78  
Mobile : 06 62 24 61 38  
E-mail : [c.ladas@wanadoo.fr](mailto:c.ladas@wanadoo.fr)

**Mme LALLIER-MOREAU Dominique**

Prof. : 9, square de Geyter, 93200 St Denis  
Tél. : 01 48 20 95 94  
Privé : Les Aubépines, esc.5, 35, av. de la Gare,  
95170 Deuil la Barre  
Tél. : 01 34 28 78 32  
E-mail : [LALLIER-MOREAU@wanadoo.fr](mailto:LALLIER-MOREAU@wanadoo.fr)

**Mme LARNAUD Michèle**

514, rue de l'Aiguelongue, 34090 Montpellier  
Tél. et fax : 04 67 63 28 20  
E-mail : [michelelarnaud@orange.fr](mailto:michelelarnaud@orange.fr)

**Mme LE NORMAND Martine**

6, quai des Marans, 71000 Macon  
Tél. Prof. : 03 85 39 14 45  
E-mail : [martine.le.normand@orang.fr](mailto:martine.le.normand@orang.fr)

**Mme LE VAGUERESE Dominique,**

2, rue Bourbon le Château, 75006 Paris.  
Tél. : 01 43 54 89 20.  
E-mail : [levaguerese.dominique@neuf.fr](mailto:levaguerese.dominique@neuf.fr)

**M. MAÎTRE Albert**

Prof. : 23, Bd du Maréchal Leclerc, 38000 Grenoble  
Tél. et fax : 04 76 44 22 69  
Priv. : 32, route de Saint-Nizier, 38070 Seyssinet  
Tél. : 04 76 49 16 60  
E-mail : [albert.maitre@wanadoo.fr](mailto:albert.maitre@wanadoo.fr)

**Mme MARTIN-SAULNIER Janine**

20, rue Miguel Mucio, 66000 Perpignan  
Tél. : 04 68 55 15 01

**M. MASCLEF Claude**

104. 13d. P. Vaillant Couturier 59065 Auberchicourt  
Tél. : 03 27 92 65 49  
Fax : 03 27 94 09 52  
Tél. mobile : 06 99 30 63 28  
E-mail : [cmasclef@hotmail.com](mailto:cmasclef@hotmail.com)

**M. MINOIS Lionel**

BP 127 11, Magenta, 98800 Nouméa  
E-mail : [cminois@offratel.com](mailto:cminois@offratel.com)

**Mme MORAN Géo**

76, Fbg. Bonefoy  
31 500 Toulouse  
Tél. : 05 61 11 77 53

**Mme MOSSÉ Catherine**

121, rue Fontgieve, 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 37 39 00

**M. NASSIF Jacques**

15 bis, rue Rousselet. 75007 Paris  
Tél. : 01 43 06 86 21  
Fax : 01 43 06 86 54  
E-mail : [lien@jacquesnassif.com](mailto:lien@jacquesnassif.com)  
Doctor Ferran 24 7°-1. 08034 Barcelone  
Tél. : 93 204 33 18  
Fax : 93 280 60 39

**M. ODDOUX Christian**

Prof. 1 : 26, rue Lemerrier, 75017 Paris  
Tél. prof. 1 : 01 43 87 66 38  
Tél. prof. 2 : 03 85 33 21 53  
Privé : 2, rue de L'église, 71260 Lugny  
Tel. priv. : 03 85 33 00 37  
E-mail : [christian.oddoux@orange.fr](mailto:christian.oddoux@orange.fr)  
Site internet : [www.oddoux.net](http://www.oddoux.net)

**Mme PAVEAU Marie-Anne**

104, rue des Maraîchers 75020 Paris  
Tél. : 01 44 74 75 12  
E-mail : [marie-anne.paveau@libertysurf.fr](mailto:marie-anne.paveau@libertysurf.fr)

**M. PHÉSANS Bertrand**

Prof. : 97, boulevard Arago 75014 Paris  
Tél. : 01 45 87 21 31  
Privé : 27, rue Des laitières 94300 Vincennes  
Tél. : 01 48 08 09 42  
E-mail : [bphesans@teaser.fr](mailto:bphesans@teaser.fr)

**M. PRINCÉ Jean**

Privé. : 26 rue Froide - Ryes - 14 400 Bayeux  
Tél. : 02 31 22 32 56  
E-mail : [prince@tiscali.fr](mailto:prince@tiscali.fr)

**M. RAPPAPORT Sylvain**

Prof. : 117, rue du Théâtre 75015 Paris  
Tél. : 01 45 77 42 28  
Privé : 71, rue Fortineau 41500 Mer

**Mme RHEINBOLD Marie**

37, rue Fontaines, 31300 Toulouse  
Tél. : 05 61 42 53 60  
E-mail : [marie.rheinbold@numericable.fr](mailto:marie.rheinbold@numericable.fr)

**Mme RIGOLLET Marie-Françoise**

Prof. : 17, rue des Rosiers, 89100 Sens  
Tél. prof. : 03 86 83 05 44  
Tél. privé : 03 86 65 37 67  
E-mail : [marie-fra@neuf.fr](mailto:marie-fra@neuf.fr)

**Mme ROOSEN Christine**

Tél. : 01 45 59 33 78  
E-mail : [christine.roosen@wanadoo.fr](mailto:christine.roosen@wanadoo.fr)

**Mme SELLÈS-LAGORCE Yvette**

Prof. : 36, rue Pétoniaud Dubos, 87100 Limoges  
Tél. : 05 55 77 48 68  
Privé. : 16, rue Pasteur, 87000 Limoges  
Tél. et fax : 05 55 79 39 90  
E-mail : [yvette.selles@wanadoo.fr](mailto:yvette.selles@wanadoo.fr)

**Mme SKIERKOWSKI Michèle**

Prof. : 223, rue du Triolet, Bât. C, 34090 Montpellier  
Tél. : 04 67 52 22 33  
Privé. : 67, rue de Gascogne, 34090 Montpellier  
Tél. : 08 70 73 82 65  
E-mail : [michele.skierkowski@free.fr](mailto:michele.skierkowski@free.fr)

**Mme SOTTY Annie**

Prof. : 187 bis, rue du Val de Saire 50100 Cherbourg  
Tel : 02 33 53 45 20  
Privé : rue Guillaume Fouace 50760 Reville  
Tel : 02 33 53 38 54  
E-mail : [sotty.annie@wanadoo.fr](mailto:sotty.annie@wanadoo.fr)

**M. TESTE Jacques**

4, rue des Roches rouges. 34080 Montpellier  
Tél. pro et fax : 04 67 03 42 37  
Privé : 04 67 03 38 09  
E-mail : [jteste@club-internet.fr](mailto:jteste@club-internet.fr)

**M. VALLON Serge**

106. Quai de Tounis, 31000 Toulouse  
Tél. : 05 61 52 03 40  
Fax : 05 61 33 10 63  
E-mail : [serge.vallon@numericable.fr](mailto:serge.vallon@numericable.fr)  
[Vst.cemea@wanadoo.fr](mailto:Vst.cemea@wanadoo.fr)

**Mme WILDER Françoise**

227, chemin du Réservoir de Montmaur. 34090 Montpellier  
Tél. prof. : 04 67 54 03 04  
Tél. privé. : 04 67 54 76 97  
Fax. : 04 6 7 54 67 54  
E-mail : [francoise.wilder@orange.fr](mailto:francoise.wilder@orange.fr)

**M. WILDER Sean**

227, chemin du Réservoir de Montmaur, 34090 Montpellier  
Tél. prof. : 04 67 54 03 03  
Tél. privé. : 04 67 54 76 97  
Fax : 04 67 54 67 54  
E-mail : [sean.wilder@orange.fr](mailto:sean.wilder@orange.fr)

## Annuaire des correspondants de l'Association Septembre 2007

**Mme AIMEDIEU-LESBATS Martine**

29 ter, rue Colbert  
13140 Miramas

**M. BOURJAC Pascal**

81, avenue des minimés  
31200 Toulouse

**Mme BOENISCH-LESTRADE Marie-Claire**

14, résidence du petit Breuil  
86000 Poitiers

**Mme BRIAL Claudine**

17, rue du Mas de Magret  
34430 st Jean de Védas

**M. BRUTINAUD Bernard**

9 bis rue des Cordeliers  
18000 Bourges

**Mme COLOMBANI Margaret**

26, rue du Cdt Mouchotte  
75014 Paris

**M. DEUTSCH Claude**

9, rue des vierges Kerners 56640 Arzon

**Mme De VANDIERE Renée Ariane**

84, boulevard Beaumarchais  
75011 Paris

**Mme DRAY Monique**

Fontcrépon  
63270 Yronde et Buron

**Mme GARNIER-DUPRE Jacqueline**

3, rue de l'école de médecine  
34000 Montpellier

**M. GROS Michel**

16 rue Georges Clémenceau  
06400 Cannes  
34080 Montpellier

**Mme LAIDIN Marie**

35 bis, rue Victor Hugo  
16340 Isle d'Espagnac

**M. LEMESIC Peter**

19, rue Jules Guesde

**Mme LIOUX Claude**

Bât. B – 17 avenue d'Assas  
34000 Montpellier

**Mme MASCLEF Augusta**

31, rue des Capucins  
59400 Cambrai

**M. MASSON André**

37, rue Tarin  
49100 Angers

**Mme PERRIN Maryse**

41, rue Robert  
31200 Toulouse

**Mme RAINHO Elisabeth**

1 bis, rue du Figuier  
34000 Montpellier

**M. SALVAIN Patrick**

53, rue de l'Amiral Mouchez  
75013 Paris

**Mlle SEINE Raymonde**

7, rue des Carolus  
86000 Poitiers

**Mme VAQUIE Jeannine**

Résidence Vincent Dindy  
40, rue Proudhon  
63000 Clermont-Ferrand

## **Agenda**

### **Septembre 2007**

**22 et 23 septembre 2007**  
**Colloque des CCAF**  
**"Les dessous du divan : argent, sexe et pouvoir"**  
23, rue Malus  
59000 Lille

### **Décembre 2007**

**1 et 2 décembre 2007**  
**Séminaire I-AEP**  
**"Une passe sans école mais pas sans adresse"**  
**Organisé par les CCAF**

Ecole Supérieure de Travail Social  
8, Villa du Parc Montsouris  
75014 Paris

### **Janvier 2008**

**Assemblée générale des CCAF**  
**19-20 janvier 2008**  
(lieu communiqué ultérieurement)